

# Ensemble, changeons la finance

# Financité

magazine

Qui sont les  
investisseur·euse·s  
solidaires ?

Comprendre  
l'annulation  
de la dette

Soyons cash : non  
à la réduction drastique  
des distributeurs



# ET MAINTENANT, LA RELANCE

## LE NOUVEAU LIVRE DE FINANCITÉ EST MAINTENANT DISPONIBLE

Un ouvrage sur le paysage bancaire destiné à tout-e citoyen-ne qui souhaite comprendre le fonctionnement d'une banque et pouvoir en choisir une en connaissance de cause.



**Se procurer le livre ?**  
Rendez-vous sur le site de Financité pour remplir le formulaire  
**Prix : 14,9 euros**  
[www.financite.be](http://www.financite.be)

### QUI SOMMES-NOUS ?

Financité est un mouvement qui rassemble des citoyen-ne-s et des associations qui contribuent ensemble à remettre la finance et l'économie au service des citoyen-ne-s et de l'environnement. Pour Financité, encourager la transition écologique et sociale ainsi qu'œuvrer pour le bien commun passe par une finance plus juste, éthique et solidaire.

Au travers d'ateliers, de conférences, de formations, d'outils pédagogiques et d'accompagnement, Financité informe et mobilise pour changer la finance. Partout en Wallonie et à Bruxelles, des groupes de citoyen-ne-s se sont déjà formés pour développer des initiatives de monnaie locale et citoyenne, des coopératives de biens communs, des groupes d'épargne collective...

Tout le monde peut faire un premier pas pour renverser la machine financière. Parallèlement, Financité réalise des recherches sur la finance éthique et solidaire et développe des outils nouveaux pour le financement et la promotion de l'économie sociale. Le Financité magazine est une publication de Financité. Son but est de faire connaître la finance responsable et solidaire à un public le plus large possible.

### Financité

**Écriture** : L'écriture inclusive et la féminisation des noms sont employés dans cette publication, quitte à parfois faire des « fautes » de français assumées, mais replaçant les femmes et les hommes sur un pied d'égalité.  
**Rédaction** : rue Botanique 75, 1210 Bruxelles - 02 340 08 60 - [info@financite.be](mailto:info@financite.be) - [www.financite.be](http://www.financite.be)  
**Éditeur responsable** : Bernard Bayot. **Ont collaboré à ce numéro** : Bernard Bayot, Anne Berger, Anne Fily, Jonas Dembour, Eric Dewaele, Louise Dubois, Nicolas Franka, Morgane Kubicki, Danaé List, Didier Palange, Valéry Paternotte, Charlaïne Provost, Joëlle Tétart.  
**Graphisme et mise en page** : Louise Laurent & Élise Debouny  
**Photo de couverture** : Belga  
**Impression** : Les Éditions de l'Avenir



## SOMMAIRE

- 4 **DOSSIER**  
Et maintenant, la relance
- 10 **ACTUS**
- 12 **LA FINANCE EXPLIQUÉE**  
Annuler la dette publique
- 14 **EN TOUTE MAUVAISE FOIS**  
Sortez Posco de la liste noire
- 15 **LES EXPERT·E·S DU QUOTIDIEN**  
Les frais de transactions
- 16 **INTERVIEW**  
Le coût de la virilité
- ANALYSES**
- 18 L'épargne pour tou-te-s  
Portés disparus  
Investisseur-euse et solidaire
- 24 **FINANCE SOLIDAIRE**  
Assainir notre capitale  
Ceci n'est peut-être pas une fiction  
Plus que de l'argent
- 27 **MONNAIES CITOYENNES**  
Lancer sa monnaie, mode d'emploi
- 30 **LE MOUVEMENT FINANCITÉ**  
Monnaies locales cherchent citoyen-ne-s engagé-e-s
- 31 **CAMPAGNE**  
Soyons cash
- 32 **RÉGIONS**
- 38 **NOTRE ACTUALITÉ**
- 39 **OUI, MAIS**
- 40 **SANS FILTRE**  
Le réveil des « Moutruches »



## CE QUE VOUS EN DITES EN DIRECT DE NOS RÉSEAUX SOCIAUX

### Les cryptomonnaies sont-elles amenées à devenir un mode de paiement ?

Les cryptomonnaies peuvent avoir des applications pratiques, par exemple effectuer des virements vers des endroits où les banques ne peuvent offrir ce service dans des délais rapides (un virement en Inde ou au Rwanda par exemple) à condition d'éviter le caractère hautement spéculatif en effectuant les conversions très rapidement. Pour le reste, les cryptomonnaies me semblent des objets hautement spéculatifs... et très énergivores à produire !

Franco Carminati

### Le passage à la banque en ligne favorise-t-il les cas de phishing ?

Si vous me le permettez, la question est idiote. Supprimez les banques en ligne et cette fraude aura disparu. Les coûts des banques exploseraient et personne ne voudra plus des services bancaires, devenus trop chers et trop compliqués à utiliser. C'est le problème du de la consommateur-riche comme toujours, il-elle veut le beurre et l'argent du beurre. La banque aussi d'ailleurs. Vous et moi aussi.

Marc Blasband

### Les banques doivent-elles s'abstenir de verser des dividendes en 2021, comme en 2020 ?

Actuellement, les finances, les banques, ressortant essentiellement d'une propriété et d'une gestion privées, grâce à nos lois. Il est logique qu'elles soient au service d'intérêts privés, conforme aux lois. Demander la suspension du versement des dividendes est essentiel, vu la crise actuelle, mais les défis de notre société et la réorientation de ses investissements ne nécessitent pas une intervention de crise, mais un changement systémique.

Agnès O.

INSCRIVEZ-VOUS À NOTRE NEWSLETTER  
GOOD MONEY ET RÉAGISSEZ SUR  
LES RÉSEAUX SOCIAUX : [WWW.FINANCITE.BE](http://WWW.FINANCITE.BE) + f

# LE SUCCÈS DE LA FINANCE SOLIDAIRE

Bernard Bayot

Le bilan dramatique sur le plan économique, moral et politique du séisme qui a ébranlé le capitalisme n'était pas encore tiré. Certes, l'irresponsabilité du secteur financier appelait sans conteste des mesures réglementaires fortes pour la contrer. Mais le logiciel-même de la finance casino révélée par la crise financière de 2007-2008 devait être interrogé et combattu. Au profit d'une finance solidaire qui fournit, sans visée spéculative et moyennant une rémunération limitée, l'argent nécessaire à la réalisation d'opérations économiques qui présentent une valeur ajoutée pour l'humain, la culture, l'environnement.

Ce défi a été relevé une décennie durant. Premier acte, le 6 mai 2011, quand 24 organisations de la société civile, Financité en tête, unissent leurs forces pour fonder la coopérative NewB. Elles sont animées par la volonté de créer une banque « éthique et durable ». Des associations comme Greenpeace, OXFAM ou Médecins du Monde figurent parmi les fondateurs, mais aussi des syndicats.

Octobre 2014, Financité crée un label de finance solidaire pour garantir à celles et ceux qui sont toujours plus nombreux-euse à y être attentif-ive-s que leur épargne finance directement des entreprises d'économie sociale, porteuses de projets à haute plus-value sociale et environnementale. De son côté, W.Alter lance la même année le modèle Braserio qui a permis de soutenir plus de 80 coopératives. Chaque euro investi par les coopérateur-riche-s est égalé par l'entreprise publique wallonne qui se met ainsi au service des entrepreneur-euse-s qui ont envie de s'investir dans une économie durable et centrée sur l'humain. En décembre 2018, ce sont 31 entreprises de l'économie sociale qui créent un outil de financement coopératif innovant, F'in Common, fondé sur une réserve commune qui constitue la garantie mutuelle des entreprises financées.

Bien sûr, les bonnes choses ne vont jamais assez vite, mais, dix ans plus tard, les résultats de ce mouvement vers une finance solidaire sont palpables. L'étude que Financité vient de lui consacrer révèle que près de 2 % de la population belge a d'ores et déjà financé une ou plusieurs des 61 entreprises qui bénéficiaient du label de finance solidaire fin 2020. C'est inférieur à la part de la population ayant déjà investi en bourse, mais pour combien de temps encore ? Car l'étude montre que l'encours des financements actuellement labellisés ne représente que 2,5 % du financement des organisations susceptibles de bénéficier du label. C'est peu dire que l'enjeu majeur dans les années à venir est clairement de favoriser davantage de cohérence entre le développement économique des projets solidaires et la qualité solidaire de leur financement. Pour y parvenir, les outils mis en place ces dernières années continueront à être déterminants. À leur côté prend place maintenant la nouvelle banque coopérative qui offre enfin comptes et crédits à ses coopérateur-riche-s.

On en reparle dans dix ans ? ■



DOSSIER

# ET MAINTENANT, LA RELANCE

Au milieu de toutes les mesures temporaires adoptées pour faire face à la crise sanitaire du Covid-19, la Belgique a soumis fin avril un Plan pour la reprise et la résilience. Comment le pays a-t-il décidé d'affecter ses 5,9 milliards d'euros prêtés par l'Europe ? Quels effets auront-ils sur la croissance, l'emploi, le climat ? Mais plus important peut-être, les mesures décidées par nos différents gouvernements ont-elles le pouvoir d'entamer la transformation de notre économie, créer un monde d'après ou la déconfiner de ses vieux dogmes tel que beaucoup l'ont prôné.

## UNE BELGIQUE PLUS VERTE ET NUMÉRIQUE

Reprise et résilience. Voilà les deux grands projets d'un plan à 5,9 milliards d'euros.

Anne Berger et Morgane Kubicki

En pleine crise sanitaire, l'Europe a décidé d'injecter 750 milliards d'euros dans l'économie des États membres. Objectif : réparer les dommages économiques et sociaux immédiats causés par la pandémie de Covid-19. « L'Europe de l'après-Covid-19 sera plus verte, plus numérique, plus résiliente et mieux adaptée aux défis actuels et à venir », annonce le plan NextGenerationEU<sup>1</sup>.

Vrai ? Comment la Belgique a-t-elle interprété les règles du jeu et décidé d'affecter ses 5,9 milliards prêtés par l'Union européenne, dont 37 % doivent impérativement être affectés à la transition écologique et 20 % à la transformation numérique ?

### Le plan

Dans les plus de 700 pages que constituent le plan s'articulent des projets largement différents. À première vue, difficile de ne pas penser que ce Plan national pour la reprise et la résilience ressemble, encore une fois, au résultat d'un compromis à la belge qui tente de concilier les plans déjà établis dans 6 entités différentes (lire page 8).

Du côté Fédéral, on s'intéresse par exemple à l'éolien offshore avec une île énergétique en mer du Nord aussi bien qu'au développement d'un réseau de transport de l'hydrogène et à la modernisation du rail. Le reste des mesures touche surtout la transformation numérique des services publics.

Au sud du pays, il est aussi question de transition numérique et de projets de mobilité avec une touche d'efficacité énergétique. Côté bruxellois, c'est la digitalisation, la mobilité et l'amélioration de l'accès au marché de l'emploi qui ressortent. En Flandre, on retiendra l'amélioration de la gestion de l'eau et l'équipement numérique des écoles.

Point commun de toutes ces entités : le fédéral, la Région wallonne, Bruxelles comme la Flandre ont toutes prévu un budget important pour la rénovation des bâtiments, notamment des logements sociaux.

### Les critiques

Critique immédiate : l'effet de ce plan présenté comme faramineux. Le Bureau national du plan a chiffré que les investissements prévus devraient apporter 0,2 % de PIB supplémentaire sur la période 2021-2026 par rapport à un scénario hors plan. « 0,2 %, ce n'est pas rien en proportion de la croissance que l'on connaît actuellement. L'apport n'est pas négligeable, même s'il est clair que cela ne va pas résoudre tous les problèmes », défend Chantal Kegels, coordinatrice de l'étude au Bureau du Plan. Il convient aussi de remettre le montant en perspective (« 5,9 milliards, c'est beaucoup ? » lire en page 9) et la façon dont ces perspectives ont été calculées. « L'effet multiplicateur est relativement faible par rapport à d'autres pays car nous sommes une petite économie ouverte. 80 % de notre PIB part en importation. Aussi, nous avons étudié ces investissements comme si nous étions seuls au monde, donc sans prendre en compte l'effet sur les exportations. Or, la relance européenne va avoir un effet sur nous », détaille Chantal Kegels.

### Les soins de santé ne font l'objet d'aucune mesure dans le plan présenté par la Belgique.

Une critique globale vient de la Coalition corona, qui représente plus d'une quinzaine d'organisations de la société civile, dont Financité, et a publié une carte blanche sur le sujet.<sup>2</sup> Elle reconnaît que le plan est ambitieux sur l'aspect climatique et environnemental, mais regrette qu'il néglige la lutte contre la pauvreté et les inégalités. Et surtout, alors que l'on vient de passer les derniers mois à se préoccuper de leur capacité, que nos soins de santé soient les grands absents de ce plan. Elle en



© Alexandros Michailidis - Shutterstock



© Jean-Marc Quinet - Belja

appelle à un plan de transformation plus qu'un plan de relance. Ce plan à 5,9 milliards ne fera-t-il que relancer notre économie pré-Covid-19 ?

### Allô la santé ?

Il est exact, rien dans le Plan pour la reprise et la résilience ne fait référence au financement de notre système de santé. Enfin si, une mesure fédérale prévoit de numériser le secteur et les données sanitaires via une plateforme unique et le gouvernement a annoncé une augmentation du budget consacré (hors plan de relance) de 2,5 % qui servira, tou-te-s s'accordent à le dire, essentiellement à compenser une partie des sous-financements chroniques dont le secteur a souffert.

D'autres programmes se préparent-ils ? L'Europe a lancé « L'UE pour la santé », un nouveau programme visant à garantir des réserves de fournitures médicales et en personnel de santé ainsi que l'accès aux soins de santé pour les groupes vulnérables.

### Sauvons le climat

« La partie environnementale et de mobilité du plan est vraiment ambitieuse. Cela devrait permettre de rattraper le retard pris par la Belgique », admet volontiers Arnaud Zacharie, secrétaire général du CNCND-11.11.11. Même son de cloche chez Arnaud Collignon, chargé de mission énergie à Inter-Environnement Wallonie : « le plan met la priorité sur le transport et la rénovation de bâtiments publics, grande priorité depuis des années qui ne va pas assez vite. Cela correspond aux besoins », avance-t-il tout en soulignant la coopération organisée entre le cabinet fédéral et les associations.

Si la presse s'est moquée, sûrement à raison, des 60 millions d'euros que la Belgique souhaitait réserver à la rénovation du Palais de Justice de Bruxelles, le gouvernement a fini par revoir sa copie en termes de rénovation des bâtiments. Difficile en effet de justifier que la relance et la résilience passent par la rénovation de ce bâtiment que les moins de 30 ans n'ont jamais connu sans échafaudages. Priorité : les bâtiments publics et les logements sociaux, véritables

passoires énergétiques. Arnaud Collignon émet cependant 3 bémols à ce plan à priori louable. Un, le plan met l'accent sur les bâtiments publics et pas grand-chose sur les logements privés qui ont une large marge d'amélioration et dont les propriétaires ont besoin d'être plus incité-e-s (voire obligé-e-s) à entreprendre des rénovations énergétiques. Deux, si une grande partie de cette somme est consacrée à la rénovation énergétique, l'autre servira à des rénovations plus générales qui n'ont pas d'impact sur la consommation énergétique. Et enfin, la part octroyée à la rénovation des bâtiments a diminué au fur et à mesure des discussions. « Ce sont des mesures plus discutables comme le développement d'un réseau de transport d'hydrogène qui n'ont pas bougé », regrette le chargé de mission d'Inter-Environnement Wallonie.

## La rénovation des logements sociaux permettra de réduire la facture énergétique des ménages concernés.

À ces critiques, il faut ajouter le fait que les mesures pour la transformation numérique, si présentes dans le Plan de reprise et de résilience, soient totalement exemptes de réflexion sur leur impact environnemental. Quel sera l'impact énergétique de l'utilisation de toutes ces nouvelles technologies ? Inter-Environnement Wallonie note également un manque de réflexion sur l'approvisionnement énergétique ou la transformation du modèle agricole, principal prédateur de la biodiversité locale. Les mesures climatiques sont en réalité considérées comme un axe à part du Plan de relance et de résilience plutôt qu'un dénominateur commun dans une conversion en profondeur de notre économie.

« C'est comme si on empilait du vert sur du gris, au lieu d'opérer une conversion. Ce n'est pas parce qu'on investit dans le train que les gens arrêtent de prendre leur voiture. La décarbonation est autre chose qu'une affaire de gros sous », conclut Arnaud Collignon.

### Le social, grand absent

Il y a bien l'axe 4 du plan soumis à l'Union européenne, « Axe Social et vivre-ensemble ». 20 mesures ont clairement été identifiées pour la réduction des inégalités ou la formation par exemple. Mais Christine Mahy, Secrétaire générale du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté, prévient d'emblée : « Patrons et syndicats ont été mis autour de la table, les acteurs de la Coalition climat également. Au niveau social, les acteurs que nous sommes n'ont été associés à aucun moment. La question sociale au bénéfice de la réduction des inégalités est nettement absente. »

C'est la rénovation des logements sociaux qui devrait le plus aider les bénéficiaires avec comme conséquence une réduction de la facture énergétique. Car en réalité, la plupart des mesures sociales présentes dans le plan concernent le virage numérique et l'accompagnement de ceux-celles qui l'auraient raté. « La digitalisation augmente les inégalités, note Chantal Kegels. Les technologies, la recherche et développement touchent surtout du personnel qualifié, ce qui amplifie une polarisation du marché du travail. Le progrès technique est biaisé vers les hauts qualifiés. »

Que note-t-on pour les plus précaires ? Pas grand-chose. « Il n'y a aucune garantie que le plan de relance ne va pas creuser les inégalités. Même au niveau de la création d'emplois annoncée, seront-ils décents, non délocalisables ? Est-ce que cela permettre aux personnes éloignées de l'emploi d'y accéder ? », s'interroge Arnaud Zacharie. On sait pourtant que se focaliser sur la sécurité économique des plus précaires, et donc réduire les inégalités, est un choix politique qui permet, outre d'améliorer tous les indicateurs de bien-être, de générer de la consommation, des emplois, des impôts.

« Les mesures présentées comme sociales sont l'addition de fiches régionales. Clairement, l'importance des inégalités n'est pas encore à égalité avec le climat et l'emploi. La réflexion reste centrée sur le fait que la pauvreté est encore une responsabilité individuelle », regrette Christine Mahy.

La secrétaire générale du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté amorce alors une autre réflexion : « ce qui se trouve dans ce plan, c'est le vieux modèle, une addition de subventions morcelées. » Christine Mahy prône une approche plus globale,

dans la lignée de la critique adressée par Inter-Environnement Wallonie : « Prenez l'exemple de la malbouffe. Si l'on investissait dans l'accès aux terres, la production locale et des entreprises de transformation, on peut agir directement sur l'emploi, la santé et même le portefeuille de certaines familles dont les enfants pourraient bénéficier de repas à l'école. Ca c'est une articulation sociale. »

## Les acteurs sociaux n'ont pas été intégrés aux discussions avec les différents gouvernements.

### Investir dans le futur

Pourtant, les règles du jeu européennes pour ce Plan de reprise et résilience demandent à ce que 4 dimensions soient respectées : la durabilité environnementale, la productivité, la stabilité économique et l'équité. Cette dernière intègre explicitement la réduction des inégalités et la nécessité de lutter contre le chômage et l'exclusion sociale qui ne manqueront pas d'augmenter les conséquences économiques de la crise sanitaire. Mais si les mesures sociales semblent tant mises de côté dans ce plan à 5,9 milliards d'euros, c'est aussi dû à la nature de ce dernier. Pour obtenir ce prêt, il est clairement indiqué qu'il doit s'agir de mesures d'investissement. C'est d'ailleurs les seules à être prises en compte dans les calculs. « J'ai un problème avec cette notion d'investissement. Pour moi, ça ne veut rien dire. Nos statistiques sont mauvaises à cause de cette classification. Le capital naturel et intellectuel n'apparaît nulle part », note cependant Etienne De Calattay, Chief Economist d'Orcadia Asset Management.

Déployer des pylônes pour la 5G est considéré comme une dépense d'investissement. Investir dans la formation professionnelle, non. « Investir dans le revenu des gens pour qu'ils vivent correctement, c'est de l'investissement », prône Christine Mahy.

La résilience, c'est la résistance d'un matériau aux chocs. La reprise invoque de reprendre là où on avait laissé. À quand un plan pour la transformation ? ■

1. NextGenerationEU est un instrument temporaire de relance de 750 milliards d'euros destiné à aider à réparer les dommages économiques et sociaux immédiats causés par la pandémie de Covid-19

2. Coalition corona, « Pour un plan de transformation juste et durable », Le Soir, 17 avril 2021.



© Herremans - Shutterstock

# LE PLAN POUR LA REPRISE ET LA RÉSILIENCE

Le document reprend des mesures allant de l'efficacité énergétique à l'inclusion sur le marché de l'emploi.

Anne Berger et Morgane Kubicki

Devant la crise économique provoquée par la situation sanitaire, l'Europe a décidé de lancer un vaste plan nommé NextGenerationEU. Cet instrument temporaire de relance est doté de 750 milliards. Pièce maîtresse : la Facilité pour la reprise et la résilience qui est dotée de 672,5 milliards d'euros sous forme de prêts et de subventions afin de soutenir des réformes et investissements entrepris par les pays européens. Chaque pays a sa part du gâteau, mais les investissements doivent cibler prioritairement la recherche et l'innovation, la transition énergétique, la transformation numérique, l'inclusion sociale ou encore l'emploi et la biodiversité.

Côté belge, le plan a été remis le 30 avril 2021. Les 700 pages du rapport compilent près de 150 mesures des différentes entités (lire ci-contre) et comprennent 6 axes : climat, transformation numérique, mobilité,

## UN PLAN 6 EN 1

Les plus critiques diront que nos différents gouvernements ont passé plus de temps à discuter de la répartition de l'enveloppe européenne qu'à imaginer les mesures à mettre en place et leur donner une cohérence pour servir des objectifs communs au niveau national. En effet, si la Belgique a techniquement reçu (un prêt de) 5,9 milliards d'euros de la part de l'Union européenne, le montant a été réparti entre 6 entités différentes : l'autorité fédérale (1,25 milliards), l'Autorité flamande (2,255 milliards), la Région wallonne (1,48 milliards), la Région de Bruxelles-Capitale (395 millions), la Communauté française (495 millions) et enfin la Communauté germanophone (50 millions).

Chacune de ces entités possède son propre plan dont une partie seulement est reprise dans le plan européen présenté par la Belgique. Le plan Get Up Wallonia, au sud du pays, comprend par exemple une cinquantaine de mesures dont une partie seulement sont reprises dans le Plan pour la reprise et la résilience belge. Même constat pour le fédéral ainsi que les mesures flamandes (Vlaamse Veerkracht) et bruxelloises avec Go4Brussels 2030. Nous nous contentons ici d'analyser les initiatives retenues dans le plan européen soumis fin avril par le gouvernement.

## EN BREF

social et vivre-ensemble, économie du futur et finances publiques.

L'axe climat se compose d'une grande partie de rénovation des bâtiments, tant des bâtiments publics (administrations, écoles, universités) que des logements sociaux. Les technologies énergétiques émergentes sont également très présentes. Le fédéral souhaite notamment développer un réseau de transport de l'hydrogène, technologie dont certain-e-s doutent de la pertinence pour l'instant, ou encore un îlot énergétique offshore.

Côté transformation numérique, le plan se concentre sur la cybersécurité, la digitalisation de l'administration publique et le déploiement de la 5G. La communauté germanophone a également prévu la couverture des fameuses zones blanches par le développement de la fibre optique.

La mobilité laisse place aux infrastructures pour vélos, la rénovation du rail et le verdissement de la flotte de bus. Un plan pour des voitures de société à zéro émission prévoit la suppression des avantages fiscaux pour des voitures à carburant fossile acquises à partir de 2023.

## Les 700 pages du rapport comprennent près de 150 mesures réparties en 6 champs d'actions.

L'axe 4, « social et vivre-ensemble », met l'accent sur l'inclusion numérique, avec quelques réformes pour un marché de l'emploi moins discriminatoire.

Sous l'appellation « économie du futur et productivité », on retrouve des initiatives très différentes allant de l'apprentissage tout au long de la vie à la digitalisation du secteur touristique wallon en passant par la médecine nucléaire. Plusieurs mesures s'intéressent à l'économie circulaire et son déploiement.

Enfin, le dernier axe a surtout pour objectif de s'attaquer aux revues des dépenses publiques de manière structurelle afin de connaître l'efficacité des dépenses publiques et réduire les dépenses les moins efficaces. ■



© Ingo Bartussek - Shutterstock



© Belwind



© Erik A.J.V. - Shutterstock

## 5,9 MILLIARDS, C'EST BEAUCOUP ?

À l'échelle de l'économie mondiale, et même belge, l'ampleur de ce plan est très limitée.

Quiconque ouvrirait son compte en banque un beau matin pour y découvrir 5,9 milliards d'euros ferait sûrement une syncope. Comparé à d'autres plans, ce montant n'est en réalité pas si impressionnant.

Ne nous faisons pas l'affront de comparer le plan belge et même européen (750 milliards en tout) au plan de relance colossal présenté par Joe Biden aux États-Unis : 1 900 milliards de dollars, soit 1 595 milliards d'euros (l'équivalent du PIB de l'Italie l'année dernière).

## Ce plan représente 1,3 % de notre produit intérieur brut.

Comparons plutôt la taille de l'enveloppe à des grandeurs comptables belges. « En fait, 5,9 milliards, ce n'est pas beaucoup si vous prenez en compte que notre produit intérieur brut représente 451 milliards », prévient Chantal Kegels, coordinatrice au Bureau fédéral du Plan. En effet, ce plan pèse environ 1,3 % de notre PIB annuel. Et ces 5,9 milliards d'euros là sont en plus à dépenser sur plusieurs années.

Si l'objectif poursuivi n'est bien entendu pas le même, on peut également tenter la comparaison avec ce que nous avons pu ou dû dépenser lors d'autres crises. « À la sortie de 2008, on a dépensé beaucoup plus lorsqu'il a fallu sauver les banques », rappelle Etienne de Callataÿ. En effet, Belfius avait été acquise à l'époque pour 4 milliards d'euros alors que le gouvernement avait déboursé 9,4 milliards d'euros pour le sauvetage de Fortis. Au final, la facture (provisoire) de la crise financière est bien moins importante. Si cela a coûté cher à l'État et aux Régions (12,9 milliards d'euros déboursé), ces sauvetages ont aussi rapporté grâce aux reventes et aux dividendes perçus (près de 12,5 milliards d'euros).

Enfin, même s'il s'agit d'un plan d'une toute autre nature, l'année dernière, le grand tax shift décidé par le gouvernement précédent représentait quelques 8 milliards d'euros de baisses de cotisations et d'impôt des personnes physiques. L'actuel plan de relance équivaut donc à moins d'une année de tax shift. ■

## BELGIQUE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE ATTAQUÉE EN JUSTICE

L'organisation ClientEarth a initié une action en justice contre la Banque nationale de Belgique. Que lui reproche-t-elle au juste ? De ne pas respecter la protection de l'environnement et les droits humains. Comment ? La BNB participe au programme de la Banque centrale européenne (BCE) répondant au doux nom d'assouplissement quantitatif. Il s'agit d'acheter aux banques des titres qu'elles détiennent dans leur portefeuille en échange de liquidités. Le but : alléger le bilan des banques et améliorer leur solvabilité, en espérant que cela se traduise dans l'économie (ce qui fonctionne très moyennement).

Sauf que pour choisir ces fameux titres, on ne peut pas dire que la BCE ait des exigences hors du commun. Ce programme créé en 2016 vise à améliorer les conditions de financement des entreprises en zone euro, mais les compagnies d'énergie fossile se retrouvent parmi les plus grands bénéficiaires. Plus de la moitié des 266 milliards de dollars du programme sont émis par des entreprises les plus polluantes.

ClientEarth demande à ce que la question soit traitée devant le Cour européenne de justice. Elle devra alors statuer sur la validité ou non du programme de rachat d'actions pour décider si la Belgique doit cesser d'y participer.



## MONDE QUI FINANCE LE CHARBON ?

En 2020, les banques ont fourni plus d'argent à l'industrie du charbon qu'en 2016. C'est le résultat de l'étude menée par Urgewald, Reclaim Finance, Rainforest Action Network, 350.org et 25 autres organisations partenaires. Parmi les investisseurs repérés par les ONG, il y a bien entendu des gestionnaires d'actifs et des fonds spéculatifs, mais aussi des fonds de pension, des banques commerciales et des fonds souverains (un fonds d'État qui gère une somme pour le compte d'un pays).



## BELGIQUE LES CAS DE PHISHING EXPLOSENT

67 000 cas pour un montant total de 34 millions d'euros. L'explosion du nombre de cas de phishing en Belgique est sans appel : il a quintuplé par rapport à l'année précédente. 67 000 fois, une personne malveillante aura donc réussi à tromper ou inciter un-e internaute à communiquer ses données personnelles pour en abuser en 2020. L'hameçonnage (ou phishing) connaît une explosion sans précédent. Selon les chiffres de Febelfin, 75 % de tous ces virements frauduleux ont pu être détectés et récupérés par les banques. Test Achats note aussi que certaines banques refusent d'indemniser les victimes de fraude, même lorsque l'Ombudsfine (l'Ombudsman des conflits financiers) s'en mêle.

## MONDE UN PARFUM DE SCANDALE FINANCIER

Au printemps, deux affaires ont inquiété les analystes qui ont reposé l'éternelle question : la planète finance n'aurait-elle pas retenu la leçon de 2008 ?

La première affaire concerne Archegos, un fonds spéculatif américain transformé en « family office » (société de gestion familiale) il y a quelques années. C'est un détail qui a son importance, car si les fonds spéculatifs sont assez peu régulés aux États-Unis, les « family office » le sont encore moins. Archegos a parié (gros) et perdu (beaucoup) en achetant des produits dérivés risqués. Si bien que le déboire du fonds a fait perdre entre autres 900 millions de dollars à la banque Morgan Stanley et entre 3 et 5 milliards de dollars au Crédit Suisse, où des têtes tombent. Des banques trop exposées à des fonds spéculatifs qui prennent trop de risques ? L'histoire n'est pas tout à fait nouvelle.

La deuxième histoire est celle de Greensill, qui se définit comme une « fintech (contraction de finance et technologie, ndlr) disruptive ». Fondée par un ancien banquier qui était aussi ancien conseiller de David Cameron, le modèle de Greensill était le suivant : elle proposait à des entreprises de payer directement leurs factures à leur place, devenait propriétaire de ces créances et les transformait en titres financiers qu'elle revendait à des investisseurs en mal de rendement et de risques. C'est le principe même de la titrisation.

Bien évidemment, le modèle de Greensill repose aussi sur sa capacité à couvrir le risque de défaut de paiement des clients dont elle paie les factures. Sauf qu'il y a quelques semaines, les assureurs qui ont joué le jeu pendant quelques années trouvent que l'histoire commence à sentir mauvais et refusent de couvrir les nouveaux instruments financiers. Greensill est submergée de dettes, dépose le bilan en mars, tente de demander un sauvetage au gouvernement anglais, mais n'y parvient pas.



## MONDE ELON MUSK ET LE BITCOIN, ACTE III

Le fondateur de Tesla souffle le chaud et le froid sur la cryptomonnaie. Alors qu'il avait fait s'envoler le cours il y a quelques mois en annonçant que le constructeur automobile allait accepter les paiements en Bitcoin, Elon Musk a changé d'avis début mai. Il dénonce, dans un tweet comme à son habitude, la consommation d'énergie folle que nécessite la production du Bitcoin (les unités sont « minées » par des ordinateurs qui consomment effectivement beaucoup de ressources énergétiques). C'est fini, Tesla n'acceptera plus la cryptomonnaie comme moyen de paiement électronique. Mais quelques semaines plus tard, le même Elon Musk annonce finalement, sur Twitter toujours, qu'il a pris contact avec des mineurs de Bitcoin dans le but de rendre leurs opérations plus respectueuses de l'environnement. Dans la nuit, le cours du Bitcoin remonte de 16 %. Un actif qui réagit si intensément à des salves de tweets, voilà qui donne beaucoup de légitimité à cette monnaie du futur.



# la dette publique

## Annuler

Depuis quelques mois, un débat refait surface par le biais d'une Tribune signée par plus de cent économistes appelant à l'annulation partielle des dettes publiques détenues par la Banque centrale européenne.

Nicolas Franka

Depuis 1993 et le traité de Maastricht en prémisses de l'avènement de l'euro, le financement des États par leur propre banque centrale est devenu interdit. Ces derniers ne choisissent donc plus les conditions auxquelles ils empruntent. C'est le principe de l'offre et la demande qui prévaut.

Néanmoins, après 3 crises majeures en moins de 20 ans et surtout depuis la crise des dettes souveraines en 2010-2012, la Banque centrale européenne (BCE) est sortie de son carcan. Elle a par exemple mis en place des politiques « non orthodoxes » pour sauver des banques qui détenaient des dettes souveraines potentiellement en défaut, de la dette grecque notamment. Parallèlement, elle a assuré l'approvisionnement en liquidité au secteur bancaire par le rachat des OLO (Ordinary line of obligation). Derrière ce terme se cache le nom des dettes souveraines émises par des États dont le prix risque parfois de flamber en défaveur du débiteur (l'État) si la confiance des prêteurs (les marchés financiers) est mise à mal.

Cette façon de fonctionner vous rappelle quelque chose ? Il s'agit tout simplement de l'assouplissement quantitatif (lire dans le Financité magazine numéro 58). Les États empruntent auprès des organismes privés qui se jettent sur les « bons » États et leurs titres de dettes et demandent des prix plus élevés aux « mauvais ». La BCE les rachète ensuite et encaisse le paiement lorsque l'obligation arrive à échéance.

Lorsque le volume d'achat est supérieur au remboursement, le bilan de la BCE s'agrandit. C'est par ces opérations que la BCE détient aujourd'hui environ 25 % des dettes publiques dans son portefeuille pour un montant total de 3 275 milliards<sup>1</sup>.

### L'opération

Alors que proposent les économistes signataires de la tribune<sup>2</sup> ? D'annuler la dette, c'est-à-dire une partie des créances détenues par la BCE envers les États membres. À noter qu'il peut également s'agir d'un allongement indéfini (ou à 50 ans par exemple) du délai de remboursement de ces créances, ce qui pratiquement, à l'échelle de notre génération, revient au même.

### L'annulation de la dette publique n'a strictement rien d'exceptionnel à l'échelle de l'histoire.

Le besoin est historique, une pandémie a frappé une Europe déjà en stagnation économique, mais l'annulation de dette publique n'a strictement rien d'exceptionnel à l'échelle de l'histoire. Des rois sumériens jusqu'à l'ère moderne, des dettes ont été annulées.

La question de la faisabilité technique et opérationnelle ne se pose pas, d'un bout à l'autre du spectre économique, tout un chacun convient qu'outre des « contraintes légales auto-imposées », une banque centrale, grâce à la comptabilité, est capable de tout faire. Elle peut créer autant d'unités de compte qu'elle le désire, disposer de fonds propres négatifs, émettre ou racheter toute sorte de titre financier à sa convenance.

En réalité, il ne s'agit que de jeux comptables et les opportunités offertes par la monnaie sont bien plus larges que ce que le carcan légal ne laisse entendre. Techniquement, cette injection prendrait la forme et le rythme des remboursements que les États n'auraient pas à faire à la BCE quand leurs obligations arrivent à maturité, dégageant tout autant de moyens financiers.

### Alors, quelles conséquences ?

L'opération aurait pour conséquence d'augmenter la quantité d'unités de comptes en circulation. Cela représente-t-il un risque inflationniste ? Bien sûr que oui, et c'est le but. À l'heure où la zone euro s'enfonce dans la stagnation, tout assistance à la poursuite de son objectif d'une inflation de 2 % devrait être à tout le moins considéré.

La réponse à cette tribune ne s'est pas fait attendre. La présidente de la BCE Christine Lagarde, ainsi que les économistes de banques commerciales, n'ont pas tardé à monter au créneau pour défendre leur modèle.<sup>3</sup> Christine Lagarde invoque en premier lieu le fait que cela ne soit légalement pas possible. Pourtant ni l'article répondant au doux nom de « 123 du TFUE » (Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne), ni le protocole n° 4 (article 21 surtout) qui le complète quant au statut de la BCE ne constituent des barrières explicites à la manœuvre.

L'assouplissement quantitatif est tout autant une preuve de la flexibilité que la BCE peut s'octroyer lorsque nécessité fait loi. Cette dernière n'en serait pas à sa première action « hors des sentiers battus », les rachats sur les marchés publics n'étaient pas non plus prévus par les traités et furent pourtant une bouée de sauvetage pour le secteur financier.

Le second argument utilisé par Christine Lagarde est le risque d'inflation et le fait que les États feraient mieux de réfléchir à leurs investissements. Un conseil que d'autres considèrent pour le coup nettement hors du mandat de la BCE.

### Une question politique

La BCE détient parmi les leviers les plus importants pour faire face aux enjeux de notre temps et les contre-arguments avancés face à ce débat démontrent avant tout l'inflexibilité totale des institutions européennes à considérer les questions qui les dérangent et le dogmatisme qui y règne.

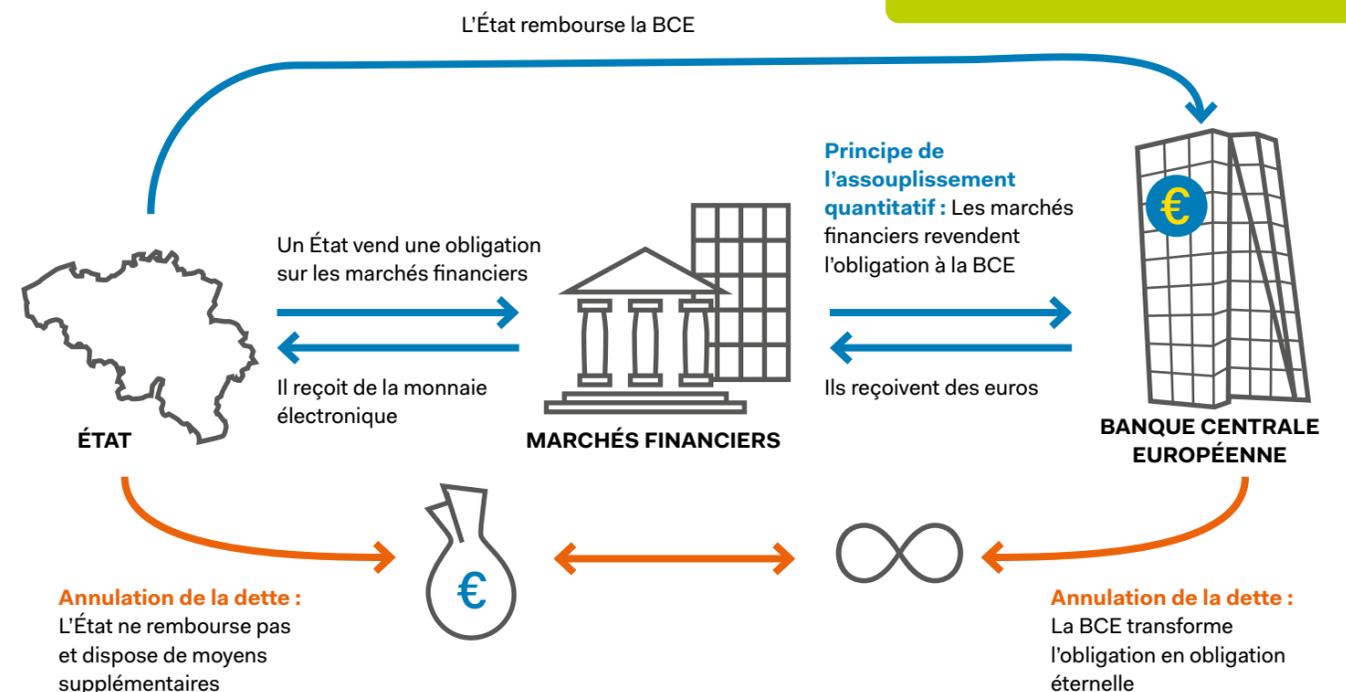
Les opposant-e-s basent leur réflexion sur l'axiome « qu'une dette doit être remboursée » et constitue un problème à traiter. L'adage selon lequel l'État doit gérer son budget comme un ménage est constamment martelée comme une vérité vraie. La théorie monétaire moderne, tout comme les constatations empiriques des dernières décennies, nous explique que moyennant certaines conditions, il en est tout autrement.<sup>4</sup>

En réalité, ce que démontre ce débat est bien que la monnaie, et donc la dette, sont des instruments politiques et que c'est par les textes de loi que ces conséquences se font ressentir. La dette influence la réalité du quotidien et les investissements que la société peut se permettre de réaliser.

Annuler ou pas la dette, finalement, ce qui est sur la table, est un nouveau débat sur le fonctionnement monétaire le plus pertinent pour atteindre diverses finalités. Qu'elles soient sociales, environnementales ou répondant aux besoins de maximisation du profit constitue bien l'enjeu politique réel. ■

1. Statistiques de la BCE, mars 2021, programmes APP et PEPP combinés
2. <https://annulation-dette-publique-bce.com/>
3. William De Vijlder W., « Le coût de (parler de) l'annulation de la dette Covid », L'Écho, 4 mars 2021, <https://bit.ly/3eDXf5f>
4. Wray, Kelton

POUR ALLER PLUS LOIN : WRAY, L. R. (2015). « MODERN MONETARY THEORY: A PRIMER ON MACROECONOMICS FOR SOVEREIGN MONETARY SYSTEMS » (PALGRAVE M).





**ALAIN VESTIR**  
chargé de relations  
éthiques

# Sortez Posco de la liste noire!

**Mesdames et Messieurs de Financité**, selon vous, on ne pourrait pas investir dans Posco lorsque l'on développe un fonds « socialement responsable ». Il faudrait vraiment que vos analystes qui se placent en gardien-ne-s de l'éthique apprennent à regarder plus loin que le bout de leur nez.

Il n'y a qu'à se rendre sur le site internet de Posco. Pour le quatrième producteur mondial d'acier, la communication en dehors du cercle de l'industrie mobile et des chantiers navals qui en sont les clients principaux ne devrait pas être une priorité. Et pourtant, Posco fait des efforts hors du commun. Jugez plutôt, dès la page d'accueil, le producteur propose une rubrique « ESG », pour ces critères environnementaux, sociaux et de gouvernance qui tiennent tant à cœur aux analystes.

Allez y faire un tour, vous apprendrez que Posco se conforme aux lois environnementales et s'efforce de protéger l'environnement en tenant compte de tous les processus. L'entreprise a aussi un code éthique et une politique d'extraction de minéraux responsable. En voilà de la transparence.



Certes, il y a cette histoire de droit du travail en Turquie qui vaut à Posco d'être reprise sur une liste noire pour avoir prétendument licencié des employé-e-s pour s'être syndiqué-e-s. Il s'agissait ici d'employé-e-s qui nuisaient au fonctionnement de l'entreprise et qui ont été licencié-e-s suite aux pressions exercées sur d'autres employé-e-s. Aucun rapport avec des raisons syndicales.

Revenons aussi sur les attaques des associations de protection de l'environnement qui accusent une filiale de Posco d'avoir défriché plus de 200 kilomètres carrés de forêt en Papouasie. Oui, PT Bio Inti Agrindo, une société de plantation d'huile de palme, appartient bien à Posco. Oui, des images satellites montrent peut-être un désastre écologique. Oui, le fonds de pension norvégien a décidé en 2015 de désinvestir de la société à cause des accusations de déforestation.

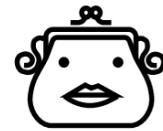
Mais on parle trop peu de l'annonce du groupe en 2020 d'une politique nommée « Pas de déforestation, pas de tourbière, pas d'exploitation » pour les exploitations d'huile de palme en Papouasie. Posco a promis de mener un programme de préservation des forêts pour compenser l'impact de l'industrie de l'huile de palme. On détruit, mais on reconstruit! Et ce n'est pas tout, le programme inclut aussi un renforcement de la protection des droits humains des travailleur-euse-s ainsi qu'une meilleure communication avec les communautés locales.

Tout est dit. Que vous faut-il de plus? Des preuves? ■

## Que fait Financité?

N'en déplaise à notre correspondant imaginaire, chaque année, Financité publie le rapport sur l'investissement socialement responsable (ISR) qui dresse un état des lieux du marché de l'ISR en Belgique. Financité développe également une liste noire, qui reprend les États ou entreprises qui ne respectent pas les principes contenus dans les conventions internationales ratifiées par la Belgique en termes de droits humanitaire, social, civil, environnemental et de gouvernance.

Posco est épinglé pour violation du droit du travail, atteinte à la biodiversité et dommages environnementaux sévères. Le groupe est présent dans 4 fonds auto-proclamés « socialement responsables » commercialisés en Belgique fin 2019.



# Les frais de transactions

**Chère Tante Oseille**, voilà plusieurs fois que mon commerçant me dit que mon paiement par Bancontact lui coûte de l'argent. Est-ce vrai? Et est-ce à moi de payer ces frais-là?

## Tante Oseille vous répond

Le paiement par carte est en effet de plus en plus répandu. Ce système génère des coûts et il faut donc bien que quelqu'un paie. Pour répondre à votre question, en

bonne citoyenne du 21<sup>e</sup> siècle, je suis allée voir sur Internet en me mettant dans la peau d'un-e commerçant-e. Et comme souvent, une question que l'on pense toute simple au départ débouche sur des choses compliquées.

Une petite vidéo sur le site de Bancontact explique qu'il y a plusieurs opérateurs qui agissent en partenariat. Sans entrer dans les détails, il y en a qui vendent des machines, d'autres qui gèrent le réseau technique et la sécurité tandis que d'autres encore s'occupent du suivi des transactions. Sans oublier la banque qui doit valider qu'il y a des sous sur le compte. Et puis, il y a votre commerçant lui-même. Est-ce un petit ou un gros opérateur? A-t-il plusieurs terminaux? Beaucoup ou peu de client-e-s, pour des gros ou des petits montants? Dispose-t-il d'un système fixe ou mobile? Qui passe par internet ou par le téléphone? Puis, il y a le type de carte: carte de débit de la banque, la carte ordinaire ou carte de crédit de type Visa ou Mastercard? Et enfin, acheter ou louer le terminal et avec quel contrat de maintenance?

Bref, après s'être arraché les cheveux, s'il en a, il choisit un tarif avec des frais fixes et variables. Plus le commerçant fait du volume moins cher il paiera par transaction. Alors si vous ne payez qu'un petit montant par carte, cela peut s'avérer coûteux pour lui. Dans tous les cas, la loi précise que les commerçant-e-s n'ont pas le droit de facturer des frais supplémentaires pour les paiements par carte. Attention, cela ne veut pas dire qu'ils-elles sont obligés d'accepter ces transactions en-dessous d'un certain montant. Et rassurez-vous, les frais sont inclus dans le prix affiché.

## La loi précise que les commerçant-e-s n'ont pas le droit de facturer des frais supplémentaires pour les paiements par carte.

Prenons un exemple. Si j'ouvre un commerce avec une vente mensuelle de 15 000 euros par Bancontact, je paierai un pourcentage sur ce montant (1,1 %, soit 165 euros) et 50 euros par mois pour mon terminal, soit

215 euros de charge. C'est donc loin d'être gratuit. Et là, je n'ai pas encore souscrit d'assurance et je ne compte pas les frais supplémentaires liés à l'utilisation de cartes de crédit...

En conclusion, il est évident que le paiement par carte est un confort que l'on peut apprécier. Certains commerces préfèrent d'ailleurs ces transactions. Toutefois, il est important de laisser le choix au client-e. Continuer à payer avec des billets et des pièces est un droit. En effet, ces moyens de paiements sont accessibles à tous et leur usage est financé par nos impôts tandis que les autres moyens sont gérés par des sociétés privées qui cherchent à gagner un maximum d'argent en échange des services qu'elles rendent. ■

## Que fait Financité?

Que l'on ait des sous ou pas, aborder les questions d'argent est souvent gênant. Pour en parler facilement, Financité a créé les groupes « Pige, pas pigeons! » qui proposent aux participant-e-s d'apprendre à piloter leurs factures.

PLUS D'INFORMATIONS:  
[WWW.FINANCITE.BE/GROUPES-DE-MICRO-EPARGNE](http://WWW.FINANCITE.BE/GROUPES-DE-MICRO-EPARGNE)

# « L'argument financier va permettre une prise de conscience des conséquences de la virilité »

## LUCILE PEYTAVIN

Docteure en histoire spécialiste des femmes dans les petites entreprises et de l'égalité professionnelle

Interpellée par la surreprésentation des hommes dans le système judiciaire, Lucile Peytavin a calculé le « coût de la virilité », ou plutôt le coût de la violence masculine. En France, il dépasse 95 milliards d'euros par an.

Propos recueillis par Morgane Kubicki

### Comment calcule-t-on le coût de la virilité ?

Les hommes sont majoritairement responsables des faits de violence et comportements à risque, quel que soit leur âge ou leur niveau d'étude. Ils sont surreprésentés statistiquement avec 83 % des mis en cause, 90 % des condamnés, 96 % de la population carcérale. Tout ceci a un coût direct pour l'État en frais de justice, forces de l'ordre ou services de santé et des frais indirects pour la société qui sont les souffrances physiques et psychiques des victimes et des destructions. Pour obtenir le coût de la virilité, j'ai calculé les dépenses des comportements asociaux des hommes et des femmes, et j'ai obtenu un surcoût qui correspond à ce que la France économiserait si les hommes se comportaient comme les femmes. Tout cela est sous-estimé pour deux raisons. D'abord parce qu'il y a un grand nombre d'infractions pour lesquelles je n'ai pas eu accès aux statistiques ventilées par sexe, par exemple concernant la fraude fiscale. Et puis il y a aussi un grand nombre de violences qui ne font pas l'objet d'une poursuite pénale.

### Qu'en est-il de l'agressivité naturelle qui serait présente chez les hommes ?

J'ai voulu déconstruire toutes les idées reçues qui légitiment les comportements asociaux des

hommes. Les études scientifiques disent en réalité que les hommes ne sont pas violents par nature. Il n'y a rien dans le cerveau qui prédéterminerait ces comportements. Ce n'est pas non plus la faute de la testostérone, puisque les études montrent qu'un même niveau de testostérone peut mener à un comportement agressif ou altruiste. On fait aussi souvent appel au paléolithique pour justifier ces comportements, comme si cela avait toujours été ainsi. Or, on voit qu'au paléolithique, les sociétés étaient beaucoup plus égalitaires. Le basculement s'est fait au néolithique avec la sédentarisation des populations. Ces comportements agressifs n'ont pas toujours été dans l'histoire.

### Vous dites aussi que l'État est un financeur des pratiques viriles en finançant le sport. Pourquoi ?

Une bonne partie des financements publics comme des skate-parks, stades de foot ou les infrastructures urbaines servent à des sports extrêmement pratiqués par les hommes et qui véhiculent des valeurs viriles. On le voit bien dans le football avec les débordements. Il faudrait une réflexion sur la dépense publique et comment elle sert la virilité.



éditions Anne Carrière, 17 euros



### Vous avez été surprise par certains coûts mis en évidence par votre recherche ?

Il faut une prise de conscience collective. L'argument financier va permettre une prise de conscience des conséquences de l'éducation à la virilité. Les mécanismes, on les connaît. Il y a beaucoup d'études qui montrent comment on socialise les garçons. Cela passe par l'éducation des parents, par la culture, l'école. C'est à chaque strate de la société qu'il faut revaloriser les valeurs dites féminines, mais il y a des résistances autour de ces questions.

### Les comportements virils sont toujours valorisés, notamment dans le milieu de la finance ?

Pour faire sa place, on dit souvent qu'il faut adopter ces codes. Mais aujourd'hui, avec les crises financières et la souffrance au travail, il faut se rendre compte des effets néfastes et inverser la tendance. On s'en rend compte dans les pays où les femmes ont plus de postes à responsabilité. Des études montrent que ces entreprises résistent mieux aux crises ou ont de meilleurs résultats financiers.

« Ce coût, c'est que l'État économiserait si les hommes se comportaient comme des femmes. »

### Vous comparez ce coût à d'autres réformes possibles comme l'impôt sur la fortune ou la lutte contre la fraude fiscale. Mais il est impossible de réformer la virilité.

Cela dépend combien on veut économiser et quelle politique on veut insuffler. Près de 100 milliards d'euros, c'est tout à fait colossal. En France, on estime l'éradication de la pauvreté à 7 milliards d'euros. Si on économisait ces 100 milliards, on pourrait investir dans les politiques publiques. Il y aurait aussi un changement sur le quotidien de tout le monde puisque les niveaux de criminalité baisseraient de manière drastique. On vivrait dans un monde plus riche et libre. ■



# L'épargne pour tou·te·s

Le montant total déposé sur des comptes d'épargne ne cesse de grimper. Pourtant, un tiers des Belges ne disposent pas d'épargne.

Eric Dewaele

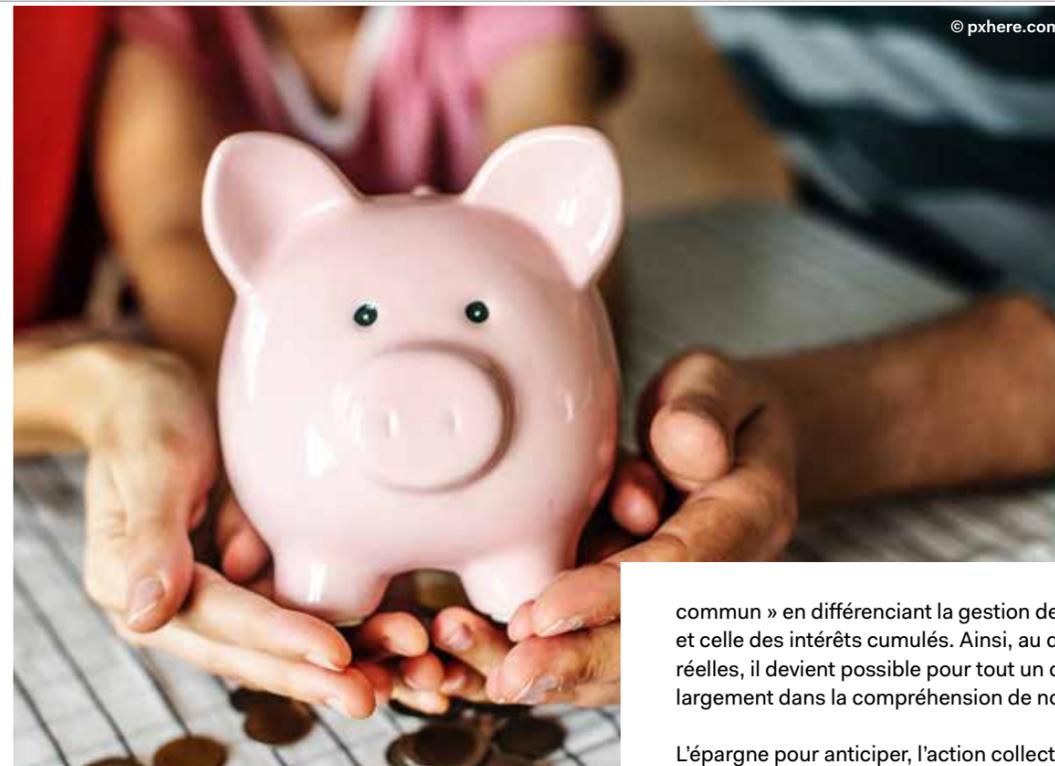
Les Belges sont riches. Les statistiques de la Banque nationale de Belgique en sont la preuve : le patrimoine financier net des Belges a augmenté de 45,5 milliards d'euros, soit une hausse de 4,1 % au cours de l'année écoulée. Avec les restaurants fermés, les voyages interdits et les commerces non essentiels inaccessibles, les Belges ont été « forcé·e·s » d'épargner. En 2020, 13,8 milliards d'euros ont ainsi été ajoutés aux comptes d'épargne réglementés qui approchent le seuil de 300 milliards d'euros.

Mais soyons clair·e·s, ces apparentes bonnes nouvelles cachent une réalité bien différente. Si les dépôts des plus aisé·e·s ont très fortement augmenté durant la crise, de nombreux ménages ne disposent en revanche pas ou peu d'un coussin d'épargne pour faire face aux dépenses courantes : environ 10-12 % des ménages n'ont pas même un mois de réserve devant eux auxquels s'ajoutent les 30 % des ménages qui ne pourraient pas tenir plus de trois mois<sup>1</sup>.

Dans notre pays, un quart des ménages n'a même pas de compte d'épargne. Les taux d'épargne moyens en Wallonie (8,5 %) et à Bruxelles (6,7 %) sont inférieurs à la moyenne nationale (12 %) et européenne (12 %)<sup>2</sup>. 36,6 % des Belges appartenant au quartile inférieur de revenus se déclarent en situation de détresse financière, c'est-à-dire qu'ils doivent puiser dans leur épargne ou emprunter pour faire face à leurs dépenses courantes. La Belgique est le deuxième pays à avoir connu la plus importante augmentation de cet indicateur au cours du premier trimestre 2020 avec une augmentation de 6,6 % par rapport à la même période de 2019.<sup>3</sup>

## De l'échange à la communauté

L'accès à l'épargne comporte 3 niveaux. D'abord, l'éducation. En échangeant et grâce aux informations appropriées, mieux comprendre permet de ne plus être dupe et poser des choix plus judicieux. Mais, il ne s'agit pas de porter des jugements de valeur sur les choix posés par chacun·e. Par exemple, et au risque d'évoquer un cliché, avoir une télévision et un accès à de nombreuses chaînes peut être important pour une personne. Mais cela n'empêche pas de réfléchir au sens qu'a cet achat, aux raisons pour lesquelles il est si important.



Aujourd'hui, tout nous pousse à acheter maintenant et à payer plus tard. Les ménages qui ne sont pas en mesure d'épargner, c'est-à-dire les personnes qui vivent les situations les plus précaires, sont des cibles faciles. Hormis des situations de grande précarité où il est objectivement impossible d'épargner, de nombreuses personnes sont en mesure de s'engager dans un programme modeste, mais réel. C'est pour cela que l'étape suivante consiste à encourager l'épargne régulière via des petits versements de 5, 10, 15 ou 20 euros.

## 10 % des ménages n'ont pas un mois de réserve devant eux.

Dans le processus de « restauration des comportements d'épargne », on peut considérer qu'une étape suivante est celle de la CAF, pour « Communauté autofinancée ». La CAF est inspirée par le fonctionnement des Tontines africaines. Une CAF est un petit groupe composé de 10 à 20 entités familiales qui décident de créer une caisse commune d'épargne sous forme d'une cagnotte que l'on pourrait aussi qualifier de micro mutuelle de trésorerie. Les participant·e·s vont définir souverainement leurs règles de fonctionnement en matière de collecte et d'octroi de crédits. Ils-elles placent des limites, fixent des règles en matière de garantie et de taux d'intérêt.

Il s'agit d'un véritable laboratoire d'expérimentation en grandeur réelle : gestion des risques, relation de confiance, dispositifs de contrôle, trace écrite des transactions, construction progressive d'un « capital

commun » en différenciant la gestion des épargnes respectives et celle des intérêts cumulés. Ainsi, au départ d'expériences réelles, il devient possible pour tout un chacun de progresser largement dans la compréhension de nos réalités économiques.

L'épargne pour anticiper, l'action collective pour se renforcer et l'organisation politique pour exister dignement. C'est à la fois un continuum et un processus. Et pour cette dernière étape, des alliances fortes seront indispensables avec de nombreux acteurs de la société civile : des organisations de lutte contre la pauvreté aux CPAS, des mouvements syndicaux aux réseaux mutualistes. La liberté n'est jamais concédée, elle est toujours le fruit de rapports de force. ■

1. Banque nationale de Belgique, enquête auprès des consommateurs, questions additionnelles Covid-19  
2. Banque centrale européenne, Household Finance and Consumption Network (HFCN)  
3. European Commission, Employment and Social developments in Europe, quarterly review, June 2020

## Que fait Financité ?

Le programme « Pigné, Pas Pigeon » propose des modules d'animation visant à construire une « expertise en économie du quotidien ». Quelques exemples de sujets : les dangers du crédit facile, les jeux de hasards, publicités et arnaques, le fonctionnement des banques, les personnages qui font peur (huissier·ère·s, avocat·e·s, juges, notaires...), parler d'argent avec ses enfants, le surendettement, bien manger pour pas cher, les échanges sans argent...

Pour encourager la petite épargne régulière, Financité qui émet des obligations de 5 euros valables pour une durée d'une année. Le·la participant·e souscrit chaque mois une, deux, trois ou quatre obligations et retrouve en fin d'année le montant épargné augmenté d'un intérêt.

Enfin, Financité accompagne les communautés autofinancées dans leur fonctionnement, leur offrant un encadrement juridique et un support technique.

POUR ALLER PLUS LOIN : « L'ÉPARGNE DE PROXIMITÉ EST-ELLE ACCESSIBLE À TOU·TE·S ? », ERIC DEWAELE, DÉCEMBRE 2020. DISPONIBLE SUR WWW.FINANCITE.BE

## LIRE, VOIR, ÉCOUTER

### LE GENRE DU CAPITAL



Conjointes et conjoints, frères et sœurs, pères et mères n'occupent pas les mêmes positions dans les stratégies familiales de reproduction, et n'en tirent pas les mêmes bénéfices. Fruit de vingt ans de recherches, ce livre montre que le capital a un genre. Céline Bessière et Sibylle Gollac,

Éditions La Découverte, 336 pages, 21 euros.

NE MANQUEZ PAS NOTRE ACTIVITÉ EN LIGNE AVEC LES AUTRICES DU LIVRE LE 21 JUIN À 20 H. PLUS D'INFOS : WWW.FINANCITE.BE/EVENTS

### LEHMAN TRILOGY



De l'arrivée à New York des frères Lehman en 1844 jusqu'à l'effondrement de la banque le 15 septembre 2008, la pièce retrace l'histoire de la banque d'investissement Lehman Brothers.

Ne manquez pas cette pièce en trois épisodes qui retrace de manière exceptionnelle la saga de l'invention du capitalisme. 3 pièces, Disponible sur Auvio

### ONE COIN, LE RÉSEAU



C'est l'histoire d'une gigantesque arnaque, aux ramifications internationales. Les sommes détournées se comptent en milliards d'euros. En Belgique, le réseau One Coin compte dans ses rangs un ex-député fédéral prêt à tout.

Un certain... Laurent Louis. Podcast en 6 épisodes produit par Trends Tendence et diffusé sur La Première, disponible sur Auvio et les plateformes de podcast.

## Votre exemplaire gratuit !

→ TENTEZ DE GAGNER UN DES 5 EXEMPLAIRES DE « Le coût de la virilité » voir pages 16-17

Envoyez un mail à didier.palange@financite.be et 5 heureux·euses gagnant·e·s seront tiré·e·s au sort. Concours réservé aux membres Financité.



# Portés disparus

Les banques ont pour projet de diminuer le nombre de distributeurs de billets en Belgique.

Anne Fily

RETROUVEZ  
NOTRE PÉTITION  
EN PAGE 31

C'est un fait, les paiements électroniques progressent. Mais avons-nous pour autant perdu tout intérêt pour les pièces et les billets ? La crise sanitaire est-elle en train de signer l'arrêt de mort du cash comme annoncé par les banques ? Ou alors, n'est-ce pas plutôt que celles-ci le souhaitent tellement fort, qu'à force de le répéter, elles espèrent bien que ça finira par arriver ?

On oublie trop souvent que l'argent liquide n'est pas un bien comme un autre. Les pièces et les billets sont émis par les banques centrales. Par contre, les autres moyens de paiement sont émis par des sociétés commerciales dont le but est de gagner de l'argent. L'argent liquide constitue un bien public destiné à notre usage commun et à notre bien-être collectif. Mais en plus, cet argent liquide n'est pas qu'un moyen de paiement, il permet aussi tout simplement de disposer de son argent en dehors du système bancaire.

Malheureusement, accéder aisément à son argent ou payer en liquide devient parfois très difficile. Alors qu'en 2010, il y avait 8.312 distributeurs de billets en Belgique, il n'en restait plus que 6.491 fin 2020. Actuellement 14 communes dont 12 en Wallonie n'ont plus aucun distributeur sur leur territoire. De même, 6 sections de communes sur 10 n'ont aucun distributeur, y compris en ville comme, par exemple, à Neder-over-Hembeek (17 000 habitant-e-s) à Bruxelles.

## Le critère des 5 km va rallonger la distance d'accès au distributeur le plus proche pour une grande majorité de la population.

Mais on n'a encore rien vu ! À moins de suivre avec attention les débats parlementaires et lire assidûment la presse économique, qui est au courant des initiatives lancées par les banques ? Pas grand monde, en tout cas pas les citoyen-ne-s qui vont être directement touché-e-s sans avoir eu l'occasion de s'exprimer. Batopin et Jofico, ça vous dit quelque chose ? Voyez ce qui nous attend.

### Batopin : Belfius, BNP Paribas Fortis, ING et KBC

Ces 4 banques détiennent aujourd'hui 5 062 des 6.941 distributeurs de billets installés en Belgique, soit 73 % du marché. Ensemble, elles ont décidé de les retirer de toutes leurs agences d'ici fin 2024 afin de les remplacer par 2 000 à 2 400 distributeurs « neutres » gérés par une nouvelle société qu'elles ont créée : Batopin.

Il est prévu d'installer ces nouveaux distributeurs sur 650 à 750 sites, pour tout le pays, dans les gares, les aéroports, les centres commerciaux, dans les zones concentrant cafés et restaurants, et donc pas nécessairement en centre-ville où, selon Batopin, ils seraient actuellement sous-utilisés et sur-concentrés dans un rayon d'un kilomètre. Les premiers distributeurs « neutres » devraient être installés à partir de cet été. Dans les endroits très fréquentés, il pourrait y avoir jusqu'à 4 distributeurs par site.

Batopin promet un « maillage optimal », basé sur un modèle mathématique, qui va lui permettre de garantir à 95 % de la population un distributeur pour retirer de l'argent à moins de 5 kilomètres. 90 % de la population aura accès à un distributeur pour déposer de l'argent, toujours à moins de 5 kilomètres.

On pourrait se contenter de se réjouir que les 4 grandes banques aient au moins réfléchi à la distance qui sépare les habitant-e-s d'un distributeur, mais le critère des 5 kilomètres va sérieusement rallonger la distance d'accès au distributeur le plus proche pour une grande majorité de la population. Actuellement, 82 % des Belges ont accès à un distributeur à moins de 2 kilomètres de chez eux-elles, une distance que l'on peut parcourir à pied.

Distance jusqu'au distributeur le plus proche	% de la population
< 1 km	60 %
Entre 1 et 2 km	22 %
Entre 2 et 3 km	10 %
Entre 3 et 4 km	4 %
Entre 4 et 5 km	2 %
Entre 5 et 16 km	2 %

Source : L'Echo

Avec ces distributeurs qui prendront la forme de cabines ou de kiosques, il sera possible de changer le code pin de sa carte et, pour les client-e-s des 4 banques impliquées dans le projet, de consulter le solde de son compte. La question de l'éventuelle tarification des retraits ou des dépôts effectués à partir de ces distributeurs relève de la politique commerciale de chacune des quatre banques, mais on peut craindre que les opérations soient payantes. Le coût d'investissement du projet est de 100 millions d'euros pour un coût de fonctionnement annuel d'un peu plus de 70 millions d'euros. Il n'est pas nécessaire de faire de grandes analyses pour deviner qui paiera la facture...

### Jofico : Argenta, AXA Banque, Crelan, vdk banque et bpost

Jofico est un projet concurrent de Batopin. Les 5 acteurs, qui détiennent 1 511 appareils, soit 22 % du marché des distributeurs, ont pour projet de ne plus posséder leur propre parc de distributeurs, mais d'« acheter » les distributeurs en tant que services auprès d'un fournisseur externe.

Jofico a été constituée fin 2019 sous la forme d'une société coopérative comptant les 4 banques et bpost. Cette société a conclu des contrats de service avec un partenaire externe qui a racheté les distributeurs automatiques des 5 membres. Elle assure la gestion des contrats (location des appareils, installation, enlèvement et remplacement du matériel, des logiciels et de leurs diverses composantes), et veille à ce que le parc de distributeurs reste opérationnel, surveille le réseau et assure la maintenance nécessaire.

De leur côté, les 4 banques et bpost déterminent de manière autonome le nombre d'appareils et les lieux d'implantation, en général un seul appareil par point de vente (agence). Elles choisissent aussi les services qu'elles veulent offrir à leurs client-e-s en plus des retraits et dépôts de cash. Elles peuvent moduler la présentation et le mode de fonctionnement de l'écran d'utilisateur-riche en fonction de leurs desiderata et décider si le dispositif sera installé à l'intérieur ou à l'extérieur. Les partenaires décident également de manière autonome de l'éventuelle tarification pour l'utilisateur-riche.

## Ni les usager-ère-s des banques que nous sommes, ni les élu-e-s locaux-ales n'ont été consulté-e-s sur ces projets.

Même si une diminution du nombre d'appareils n'est pas un objectif clairement annoncé, il convient quand même de constater qu'on est passé de 1 555 distributeurs fin 2019 lors du démarrage de Jofico à 1 511 en 2021. L'évolution du parc de distributeurs de Jofico dépendra des choix de chaque banque. Notons qu'actuellement, bpost a des obligations particulières du fait de son contrat de gestion actuel avec l'État belge qui l'oblige à maintenir au moins 350 distributeurs de billets dans les bureaux de poste et à garantir la présence de ces appareils dans toutes les communes où ils ne sont actuellement pas proposés par une institution financière. Tous les client-e-s des banques qui sont chapeautées par Batopin peuvent utiliser les distributeurs automatiques de Jofico, et vice versa.

Alors que les banques ont des obligations de service public en contrepartie du monopole des dépôts que la loi leur accorde, ni les usager-ère-s des banques que nous sommes, ni les élu-e-s locaux-ales n'ont été consulté-e-s sur ces projets.

Et si nous réagissions avant qu'il ne soit trop tard ? Attirons l'attention de nos mandataires à tous les niveaux de pouvoir afin qu'ils nous défendent. C'est un enjeu démocratique majeur. Ensemble nous avons du poids et il faut agir vite. ■

1. La première liste de sites – principalement des gares – est déjà connue. Elle est disponible sur le site de Batopin : <https://batopin.be/fr/nos-points-cash>

POUR PLUS D'INFORMATION SUR LE CASH (MENSONGES ET VÉRITÉS), VISITEZ LA PAGE WEB DE NOTRE CAMPAGNE : [WWW.FINANCITE.BE/SOYONS-CASH](http://WWW.FINANCITE.BE/SOYONS-CASH)



© pxhere

**ANALYSE** Niveau de prise de tête

# Investisseur-euse et solidaire

Financité a publié son premier rapport sur la finance solidaire. Le secteur représente plus de 15,8 milliards d'euros.

Morgane Kubicki et Charlaïne Provost

2003, Porto Alegre au Brésil, 3<sup>e</sup> édition du Forum social mondial créé pour venir en contrepoint au Forum économique mondial de Davos. Des organisations citoyennes du monde entier, sensibles à la nécessité d'un monde alternatif (l'altermondialisme, un autre monde est possible), se réunissent pour traiter des principaux sujets de préoccupation en rapport avec la mondialisation.

Parmi les nombreuses propositions : celle d'un système financier solidaire mondial. Elle part du constat que, dans chaque pays, on voit se développer rapidement la finance solidaire qui s'explique en grande partie par le désintérêt des financiers classiques pour une grande partie des territoires, des communautés et des économies. Ce développement trouve son origine dans l'initiative de personnes, de groupes ou d'associations qui refusent cette situation d'abandon. On assiste alors à la construction de nouveaux circuits financiers entre, d'un côté, des offres de financements (épargnant-e-s privé-e-s ou bailleurs de fonds publics) et, d'un autre côté, des demandes de financements (emprunteur-euse-s et entrepreneur-euse-s privé-e-s).

Cette vision est-elle alors trop ambitieuse, trop précoce ? Toujours est-il que ledit « système financier solidaire mondial » n'est pas encore sorti des limbes, quinze ans plus tard. Pour autant, la finance solidaire existe.

En Belgique, la première étude sur la finance solidaire réalisée par Financité le montre. En 2019, nous ayons identifié 4 915 organisations, et si la tendance se poursuit comme durant les années précédentes, il est fort probable que nous avons dépassé les 5 000 organisations à la fin de l'année 2020. En termes de financement, cela représente plus de 15,8 milliards d'euros.

La finance solidaire structurelle comprend les financements des organisations pour lesquelles il existe un indice qu'elles appliquent au moins un principe de solidarité : les sociétés à finalité sociale avec agrément(s), les sociétés à finalité sociale (sans agrément), les sociétés avec agrément(s), les ASBL avec agrément(s), les ASBL actives dans un domaine solidaire et les mutuelles. Les secteurs les plus représentés sont la santé humaine et l'action sociale, mais les activités immobilières ou

financières et d'assurance occupent également une part importante du volume de financement.

## La finance certifiée

En Belgique, le label Financité & FairFin certifie les entreprises dont les produits financiers représentent une plus-value sociale et/ou environnementale. Depuis sa création en 2015, le label de finance solidaire a vu le nombre de ses entreprises plus que tripler pour atteindre 75 structures en 2020 pour un montant de plus de 400 millions d'euros.

Les activités financières et d'assurance ont un poids préminent. Le secteur est en effet porté par des acteurs de taille : Alterfin, NewB, Coopest et BRS Microfinance qui représentent à elles seules 40 % des volumes de financement fin 2019. Le secteur de la production d'électricité arrive en seconde position, principalement porté par Ecopower qui représente 17 % des volumes de financement fin 2019.

## La finance solidaire certifiée représente plus de 400 millions d'euros.

Qualitativement, il existe des indicateurs capables de montrer si l'entreprise respecte au moins deux principes de la finance solidaire. Le premier est la primauté du travail sur le capital. En ce qui concerne la politique de distribution des dividendes, par exemple, l'écrasante majorité des entreprises labellisées applique le seuil maximum de 6 % fixé dans l'Arrêté royal du 8 janvier 1962. C'est une façon de s'assurer que la valeur créée par l'entreprise ne s'échappe pas à outrance et serve plutôt à constituer des réserves au fur et à mesure des années pour faire face sereinement à des périodes défavorables ou avoir les moyens de réaliser son activité dans le plus grand respect des parties prenantes.

Pour un-e investisseur-euse classique, un deuxième moyen – en plus du dividende – lui permet de percevoir un revenu du capital. Il s'agit de la plus-value qu'il peut réaliser au moment de la revente de



© Hannah Busing - Unsplash

ses titres. Cette possibilité est souvent considérée comme une porte d'entrée vers la spéculation financière. 81 % des entreprises ayant émis des actions n'offrent pas la possibilité de réaliser une plus-value à la revente des parts. Cette interdiction permet d'empêcher que la valeur financière créée par l'entreprise puisse être distribuée de manière individuelle aux actionnaires.

Autre critère essentiel, le processus décisionnel doit être démocratique dans les organes de gouvernance des entreprises. Cela se traduit par l'application du principe 1 personne = 1 voix ou 1 personne = maximum 10 % des voix représentées.

Cependant, il reste du travail dans la finance solidaire. Ainsi, 82 % des investisseur-euse-s ne participent jamais ou seulement parfois aux assemblées générales. Nous avons également étudié la composition des conseils d'administration des 75 entreprises du label afin de découvrir le pourcentage de femmes siégeant dans ces conseils d'administration en nous basant sur les données disponibles à la Banque carrefour des entreprises au mois de mars 2021. Les chiffres montrent une faible représentativité des femmes (25 %) aux conseils d'administration des entreprises de la finance solidaire. ■

PLUS ALLER PLUS LOIN : RAPPORT SUR LA FINANCE SOLIDAIRE, CHARLAÏNE PROVOST, ANNIKA CAYROL ET ALICIA CHAMBON, MAI 2021, À RETROUVER SUR WWW.FINANCITE.BE

## QUI INVESTIT DANS LA FINANCE SOLIDAIRE ?

Le rapport contient également une enquête afin de dresser le profil de l'investisseur-euse solidaire. Il est intéressant de constater qu'un tiers des investisseur-euse-s n'ont financé qu'une seule entreprise, 53 % ont financé entre 2 et 5 entreprises. Ainsi, 69 % des personnes interrogées récidivent une fois qu'elles ont investi dans la finance solidaire. Il semble y avoir plus de serial investisseur-euse-s solidaires.

En moyenne, le montant moyen versé par investisseur-euse lors d'une souscription est de 1 223 €. La médiane se situe à 500 €. 55 % des répondant-e-s investissent en moyenne 500 € par souscription.

Seuls 15 % des investisseur-euse-s affirment n'avoir investi que dans des entreprises dans lesquelles ils-elles connaissent les porteur-euse-s des projets et plus d'un quart (27 %) des investisseur-euse-s consomment les produits et les services vendus par les entreprises dans lesquelles ils-elles ont investi.

Les investisseur-euse-s solidaires semblent moyennement sensibles à l'incitatif fiscal (comme le Tax Shelter) proposé au moment de l'investissement. Alors que beaucoup d'entreprises mettent cet argument financier en avant, il semble qu'il ne soit pas un critère de sélection d'investissement important pour les deux-tiers des investisseur-euse-s sondé-e-s dans cette étude. Il reste néanmoins un point important pour le tiers restant.

La plus-value sociale et/ou environnementale reste le critère de choix le plus important pour les investisseur-euse-s ■

## BRUXELLES

# Assainir notre capitale

## Hyppy et ses canassons en transition

Entendez-vous le bruit des sabots qui claquent sur le pavé bruxellois ? Ce sont probablement ceux de Germinal et Goliath, les deux chevaux de la coopérative Hyppy qui, depuis quelques mois, apaisent les rues de notre capitale tout en œuvrant pour le bien commun. Comment s'y prennent-ils ? On vous explique.

Dans une société où le monde s'accélère, où nous courrons toute la journée et ne prenons plus le temps d'être à l'écoute de notre corps et de la nature, les fondateur-riche-s de Hyppy ont voulu agir en proposant une série d'activités et services aux citoyen-ne-s et aux communes bruxelloises par l'intermédiaire du cheval. Leur but ? Créer du lien social, aider à la réflexion sur la mobilité urbaine et reconnecter l'humain à la nature.

Les emplois du temps de Germinal et Goliath sont bien chargés entre les services payants et gratuits (les premiers permettent le financement des seconds). Au programme : ramassage scolaire en calèche, entretien écologique des parcs bruxellois, ramassage des corbeilles ou encore organisation d'anniversaire et une offre personnalisable d'équi-coaching. En développant ces nouveaux services urbains, la coopérative a aussi pour ambition de créer de nouveaux emplois durables et de qualité. En investissant dans Hyppy, vous contribuerez au renforcement de l'équipage et à l'acquisition d'outils adaptés au gabarit de ces braves bêtes !

HYPPY.COOP



## Fair Ground, des terrains partagés pour un habitat responsable

À Bruxelles, les familles avec peu de revenus qui veulent se loger font rapidement face à deux réalités : un déficit important des logements sociaux et une augmentation exponentielle des prix de l'immobilier. Ne leur reste que le choix de vivre dans des habitations insalubres et chères ou de quitter Bruxelles.

Pour apporter une réponse à cette crise du logement, une quinzaine d'associations bruxelloises se sont réunies pour créer fin 2020 la coopérative immobilière Fair Ground Brussels. Basé sur le fonctionnement des Community Land Trust américains, le principe de base de Fair Ground Brussels est simple : le sol doit être utilisé pour répondre aux besoins des habitant-e-s et non comme un bien spéculatif. Concrètement, la coopérative acquiert des terrains et vend les logements construits sur ces terrains à des particulier-e-s en restant propriétaire du sol. Ce mécanisme permet à des ménages plus pauvres de devenir propriétaires de leur logement, de s'impliquer dans un projet participatif, solidaire et convivial, mais aussi de soustraire ces terrains aux logiques de marché.

Fair Ground Brussels est une jeune coopérative qui ne manque pas d'ambition : 13 logements et deux espaces associatifs sont en cours d'acquisition à Forest, Anderlecht et Molenbeek. Pour s'en donner les moyens, la coopérative organise une première levée de fonds et espère mobiliser 2 000 000 euros avant le 30 juin. Plus de temps à perdre, mobilisons-nous et gagnons du terrain sur la spéculation immobilière !

FAIRGROUND.BRUSSELS



Financité vous présente chaque trimestre quelques entreprises d'économie sociale en partenariat avec Transfo

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ  
INSPIRANTE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE  
SUR TRANSFO : TRANSFOMAG.BE



## WALLONIE

# Ceci n'est peut-être pas une fiction

## La maison médicale de Braine l'Alleud, pour une santé inclusive et intégrée

Depuis plus de 40 ans, les maisons médicales (MM) promeuvent en Belgique un système de santé solidaire, équitable et socialement juste. Portées par des équipes pluridisciplinaires (médecins généralistes, kinésithérapeutes, infirmier-e-s...), ces ASBL offrent à leurs patient-e-s une prise en charge globale de leur santé. En plus des soins de première ligne, les MM proposent des actions de santé communautaire, de prévention et d'éducation à la santé. Par ce fonctionnement, elles visent à favoriser l'émancipation et l'autonomie des patient-e-s dans la gestion de leur santé.

Dans quelques mois, une nouvelle maison médicale ouvrira ses portes en plein centre de Braine-L'Alleud. L'équipe est actuellement composée de quatre jeunes professionnelles de la santé et d'un gestionnaire, mais ambitionne à moyen terme de s'élargir jusqu'à 20 travailleur-euse-s. Et, conformément à leur souhait de rendre les soins de santé accessibles à tout-e-s, la MM de Braine-L'Alleud appliquera le système au forfait. A l'opposé de la pratique à l'acte, ce fonctionnement implique qu'une fois en ordre de mutuelle, le-la patient-e ne paie pas ses consultations pour la médecine générale, les soins infirmiers et la kinésithérapie au sein de la MM. Une solidarité se crée ainsi entre bien portants et malades.

Pour financer les travaux et la mise en place de son beau projet, la maison médicale de Braine-L'Alleud a émis des obligations auxquelles vous pouvez souscrire puisqu'elles sont labélisées Financité & FairFin.

WWW.MMBLA.BE

## Big Trouble in Little Belgium, faire des films autrement



© Tournage du clip « See U again in a dream », Obscurence 2021

Faire des films, c'est difficile. Mais est-ce que ça doit forcément être un parcours du combattant ? Pour les travailleur-euse-s de l'audiovisuel qui souhaitent s'écarter des sentiers battus, c'est bien souvent le cas. Trouver les moyens de produire et d'assurer une diffusion à leur travail relève d'un véritable chemin de croix dans un secteur qui tend vers l'homogénéisation des contenus et où les discriminations de toutes sortes sont monnaie courante.

Partant de ce constat, Big Trouble in Little Belgium a voulu créer une structure démocratique qui permette à des créateur-riche-s et technicien-ne-s de tous horizons de garder un contrôle autant artistique que commercial sur leurs œuvres. En mettant l'accent sur la formation, l'entraide et le partage de compétences, cette coopérative de travailleur-euse-s créée en 2019 rassemble une quarantaine de membres, professionnel-le-s ou non, qui souhaitent avancer de manière égalitaire et solidaire dans des projets communs. Et oui, les bénéficiaires délogés sont intégralement réinvestis dans la coopérative et c'est l'assemblée générale qui décide de l'allocation des ressources dans les projets.

Jusqu'au 15 juillet prochain, Big Trouble in Little Belgium espère récolter la somme de 100 000 euros afin de financer l'achat de matériel et de couvrir les frais d'un premier engagement. En devenant coopérateur-riche, que vous soyez créatif-ve ou désirez soutenir les activités de la coopérative par de l'investissement, vous participez à une aventure sociale et aidez la coopérative à se développer de manière saine, tout en gardant son autonomie.

WWW.BIGTROUBLE.BE

Toutes les entreprises présentées sont labellisées Financité & FairFin, et garantissent une plus-value sociale et environnementale pour vos investissements.

RETROUVEZ-LES SUR :  
WWW.LABELFINANCITE.BE



## ET AILLEURS

# Plus que de l'argent

## L'AVÈNEMENT DES COOPÉRATIVES SOCIALES EN ITALIE

Jonas Dembour

Pour pouvoir appréhender le concept de coopérative sociale, il est d'abord important de maîtriser celui de coopérative « tout court ». On peut les identifier par la double-qualité de leurs membres qui sont à la fois impliqué-e-s comme associé-e-s et utilisateur-ric-e-s de l'entreprise qu'ils-elles contrôlent. En partant du même principe d'intérêt mutuel des membres, le modèle des coopératives sociales y ajoute la poursuite de l'intérêt général de la communauté ou d'un groupe-cible. On pensera par exemple à des coopératives citoyennes d'énergies renouvelables qui, en plus de servir l'intérêt de leurs coopérateur-ric-e-s, contribuent au développement durable et donc à l'intérêt général.

En Italie, les coopératives sociales ont connu un essor important à partir des années 1970. Elles venaient à l'époque combler les lacunes d'un État-providence dont le développement s'est fait beaucoup plus lentement que dans les pays d'Europe du nord. Pendant une vingtaine d'années, ces coopératives sociales se sont d'ailleurs développées sans réel cadre juridique. Mais depuis 1991, la législation italienne distingue deux types de coopératives sociales : celles qui visent la gestion des services socio-sanitaires et éducatifs (type A) et celles qui réalisent diverses activités ayant pour but l'insertion dans le monde du travail de personnes défavorisées (type B). Dans ce second type, les membres du personnel, les travailleur-euse-s en insertion et les volontaires sont tou-te-s invité-e-s à s'impliquer dans la gestion et l'administration de l'entreprise en devenant membres.

En 2016, les 14 263 coopératives sociales italiennes généraient plus de 380 000 emplois rémunérés pour environ 6 millions d'utilisateurs et 11 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel.

POUR ALLER PLUS LOIN : DEFOURNY J. & NYSENS, M. (2017) « ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE : SOCIO-ÉCONOMIE DU 3<sup>e</sup> SECTEUR », DE BOECK SUPÉRIEUR

## FairFin, meer dan geld

Malgré la vocation a priori internationale de cette rubrique, il est une organisation belge active de l'autre côté de la frontière linguistique que nous nous devons de mettre en lumière. Il s'agit de FairFin, notre alter-égo flamand qui, à travers ses campagnes et ses activités de recherche, encourage depuis plus de 35 ans les citoyen-ne-s et les organisations à utiliser leur argent comme vecteur de changement de la société.

Au fil des ans, nous avons été amenés à collaborer sur plusieurs projets. En 2014, FairFin est devenu notre partenaire privilégié dans la mise en place du label Financité & FairFin visant à certifier des produits finançant des activités génératrices d'utilité sociale et environnementale. Plus tard, le « Scan des banques », dont FairFin a initié la branche belge, fût une nouvelle opportunité d'allier nos forces. Porté conjointement par 8 organisations belges de la société civile, ce projet a permis d'examiner la politique d'investissement des neuf principales banques actives en Belgique sur neuf thèmes socialement pertinents tels que le changement climatique, les droits de l'homme et l'évasion fiscale.

Parce que l'union fait la force, nous travaillons aussi ensemble sur des thématiques telles que le financement de la transition, les produits de pension durable ou la politique monétaires menée par la Banque centrale européenne.

WWW.FAIRFIN.BE



# Lancer sa monnaie, mode d'emploi

Créer sa propre monnaie est une aventure collective qui peut prendre plusieurs mois, voire plusieurs années, avant d'aboutir. Mais concrètement, quelle est la marche à suivre ?

Jonas Dembour

À travers le monde, plus de 5 000 collectifs citoyens ont décidé de se réapproprier une partie de leur économie en créant un moyen d'échange complémentaire à la monnaie nationale. En Belgique francophone, les groupes du Fêstu et de la Brawette avancent et devraient rejoindre prochainement les 16 monnaies qui circulent en Wallonie et à Bruxelles.

Vous aussi vous souhaitez lancer votre monnaie locale citoyenne (MLC) ? Avant toute chose, il vous faudra constituer un groupe de volontaires solide qui aura la volonté d'aller jusqu'au bout du processus.

Créatif-ive, rigoureux-euse, commercial-e : les profils nécessaires au lancement d'une monnaie sont variés. Vous l'aurez compris : on ne se lance pas seul-e dans une telle entreprise. Une fois mis en place, le collectif conviendra alors des objectifs du projet, des modalités de gouvernance et, surtout, du nom de la monnaie qui devra résonner avec l'histoire et les spécificités du territoire au sein duquel elle va s'implanter.

### Aie confiance...

L'ingrédient principal sur lequel reposera la viabilité de votre projet sera sans aucun doute la confiance que les futur-e-s utilisateur-ric-e-s lui accorderont. Pour la gagner, les groupes de monnaies déjà en circulation ont rédigé une charte de valeurs éthiques

(plus de détails en page 28) et se sont constitués en association. En plus de clarifier vos intentions aux yeux du grand public et de vous garantir une protection juridique, ce statut facilite la prise d'engagements financiers importants et vous permettra également de solliciter des aides publiques. Par ailleurs, il faudra aussi faire le choix d'une banque, éthique si possible, pour ouvrir le compte de l'ASBL sur lequel sera stocké la réserve de contrepartie, soit l'équivalent en euros des unités de monnaie locale que vous aurez mis en circulation.

Mais avant de faire circuler vos billets de monnaie citoyenne, il faudra les imprimer. Cette étape constitue généralement la plus grosse dépense des groupes monnaies qui, pour éviter la falsification de leurs billets, utilisent différents systèmes de sécurisation (filigrane, encre anti-photocopie, poinçon spécial...). Pour lever ces fonds, les groupes de monnaies ont le choix de se diriger vers des pouvoirs publics ou des fondations, ou alors

de se lancer dans un crowdfunding comme l'ont fait le Semeur ou la Brawette récemment.

### Larguez les amarres

Vos billets sont étincelants, mais prenez garde, vous n'êtes encore qu'à la moitié du chemin ! Si sur papier tout est maintenant en place, la réussite de

vos monnaies complémentaires dépend maintenant du nombre d'utilisateur-ric-e-s et des « lieux » où cette monnaie pourra être utilisée. Il faudra ici faire preuve de persuasion pour convaincre les citoyen-ne-s de troquer leurs euros contre des unités de MLC et les commerçant-e-s de la région de rejoindre votre réseau. Pour y parvenir, on misera sur le développement de divers outils de communication mais surtout sur la dynamique positive que votre collectif aura réussi à insuffler dans la région.

Ils-elles sont maintenant plus de 200 bénévoles à s'être lancé-e-s dans l'aventure des monnaies citoyennes en Wallonie et à Bruxelles. Êtes-vous prêt-e à les rejoindre ? ■

## INNOVATION **Apprivoiser la comptabilité en MLC n'est plus qu'une formalité**



Grâce à la parité entre les unités de monnaie locale et les euros, l'encodage est simplifié.

Jonas Dembour

Lorsqu'ils-elles partent baluchon sur l'épaule à la conquête de nouveaux prestataires pour étendre leur réseau, les bénévoles des groupes monnaie font face à une multitude d'appréhensions. Une fois la question du risque financier écartée (il n'y en a pas), ce qui rebute le plus souvent les commerçant-e-s à rejoindre le réseau relève de la gestion comptable. Et on les comprend... Pas évident d'apprivoiser une nouvelle « devise ». Pourtant, grâce à la parité entre les unités de monnaie locale avec les euros (1 MLC = 1 €), il suffit d'entrer ces MLC dans sa comptabilité comme s'il s'agissait d'euros. Rien de plus.

Et, petite innovation pour les monnaies digitalisées, les prestataires ont désormais la possibilité de tirer leur relevé de caisse MLC en appuyant simplement sur un bouton. C'est désormais, aussi simple que d'entrer un nouveau compte de caisse dans sa comptabilité (pour les initié-e-s). ■

## PÉDAGOGIE **Comment s'assurer du caractère éthique des prestataires de MLC ?**

La sélection des prestataires du réseau constitue une responsabilité importante pour les collectifs initiateurs d'une monnaie citoyenne.

Jonas Dembour

Si les groupes de monnaie citoyenne mutualisent de plus en plus leurs pratiques et leurs outils, l'établissement de la charte de valeurs reste une matière sur laquelle chaque collectif garde une souveraineté absolue. Au sein des groupes, cette charte de valeurs (aussi appelée charte éthique) est généralement le fruit d'un long et passionnant processus de réflexion et de discussions avant le lancement de la monnaie. On y retrouve des objectifs généraux, qui constituent les éléments fondateurs de la philosophie du groupe, mais aussi des critères opérationnels. Ces derniers permettent aux personnes sur le terrain de démarcher les commerçant-e-s qui ont vocation à rentrer dans le réseau, mais aussi de signifier à ceux-celles qui en feraient la demande qu'ils-elles ne répondent malheureusement pas (encore ?) à tous les critères

Parmi ces critères opérationnels, on en distingue de deux types : les critères d'exclusion et les critères positifs.

Alors que les premiers permettent d'écarter les entreprises qui ne correspondent pas à la philosophie du groupe (une entreprise cotée en bourse, par exemple), les seconds constituent davantage des atouts pour en faire partie, des « petits plus » (préoccupations environnementales fortes, par exemple). Ces objectifs généraux et critères opérationnels diffèrent d'un groupe à l'autre, tout comme leur politique en matière de respect des critères. En effet, alors que certains groupes prôneront un respect absolu de l'ensemble des critères par leurs prestataires, d'autres auront une approche « relative ». Dans ce cas, il sera demandé aux prestataires de s'inscrire dans une démarche de transition, de s'engager. Si par exemple un-e producteur-riche adhère au réseau en sachant qu'il-elle aura du mal à respecter totalement les valeurs de la charte dans un premier temps, la communauté peut l'accompagner dans ses progrès.

Les groupes sont souvent tiraillés entre la volonté de respecter les principes éthiques qui leur sont chers et une certaine flexibilité nécessaire à la dynamisation du réseau. À ce niveau, il est recommandé d'ouvrir le spectre du type de professionnel-le-s adhérant dès le départ et de ne pas s'en tenir uniquement aux commerces ou professionnel-le-s déjà « éthiques » ou « durables », ce qui en limiterait fortement le nombre et altérerait le dynamisme interne du projet. ■



### LA LOUVIÈRE **Le Lupi Kubenbois**

Gamers et gameuses de société, arrêtez-vous là ! Où ça ? Derrière le comptoir de Kubenbois, vous trouverez Quentin entouré d'une panoplie de 700 références en jeux de société et jeux en bois. De quoi faire le bonheur des joueur-euse-s en herbe et des stratèges chevronné-e-s. Et si Quentin n'accepte pas encore vos billets de Monopoly, vous pouvez en revanche y dépenser vos Lupis !

WWW.FACEBOOK.COM/  
BOUTIQUEKUBENBOIS  
Rue du Temple 24, 7100 La Louvière  
Tél. 0491 55 94 64



### WAIMES **Le Sous-Rire Vinciane Fabry**

Dernière arrivée dans le réseau du Sous-Rire, Vinciane Fabry vous aide à explorer vos sens pour enfin vivre pleinement. Formée depuis plusieurs années en massages bien-être notamment, Vinciane vous accompagne pour vous reconnecter à votre corps, votre cœur et votre tête. Les différentes approches proposées peuvent aussi stimuler le lien d'attachement à vous-même ou entre parent et enfant pour renouer le contact de manière ludique et amusante.

WWW.LINKEDIN.COM/IN/VINCIANEFABRY  
Rue de l'Abbé Toussaint, 4950 Waimès  
Tél. 080 51 18 35



### CHIMAY **Le Semeur Perlipopette**

Perlipopette, ce sont deux concepts réunis dans une seule boutique à deux pas de Chimay. Annie et Émilie, deux inséparable belles-sœurs, vous proposent d'une part, des vêtements bio-éthiques et des créations d'artisan-ne-s locaux-ales et de l'autre, une large sélection des vêtements de seconde main. Leur boutique est aussi en ligne mais vous préférerez certainement vous rendre sur place pour y dépenser vos Semeurs tout neufs.

HTTPS://PERLIPOPETTE.BE  
Rue Emile Dory 28, 6464 Chimay  
Tél. 0476 03 56 00



### LOUVAIN-LA-NEUVE **Le Talent Le Trusquin**

Ne courez plus vers les grandes enseignes pour vous fournir en luminaires, appareils électro-ménager ou autre matériel de bricolage. Active depuis plus de quarante ans en plein centre de Louvain-la-Neuve, la quincaillerie « Le Trusquin » vous propose une large gamme de produits et un service d'installation adapté à vos besoins. Vos Talents feront l'affaire !

WWW.LETRUSQUIN.BE  
Rue des Wallons 8,  
1348 Louvain-La-Neuve  
Tél. 010 45 03 62



### BRUXELLES **La Zinne Le Boentje Café**

Au cœur de Schaerbeek se niche le Boentje Café : le premier coffee house bruxellois à objectif zéro déchet. Victoria et Sandrine vous transmettront leur nouvelle philosophie de vie à travers leurs petits-déjeuners, brunchs, lunchs ou encore leurs ateliers zéro-déchet. Parce qu'apparemment « manger local dans un bocal peut avoir un impact mondial ! ». Alors n'attendez plus, vous aurez probablement un petit boentje pour leur café !

WWW.BOENTJECAFE.COM  
Place Colignon 18, 1030 Bruxelles  
Tél. 02 672 08 37



### CINEY **Le Voltî O2 Coiffure**

À la recherche d'un salon de coiffure différent ? Ayant pris conscience des dangers que le cosmétique traditionnel pouvait occasionner sur la santé de ses client-e-s, David Leboutte a pris la résolution de n'utiliser dans son salon que des plantes, huiles essentielles et produits au label bio. Vous ne payerez pas plus cher que dans un salon de coiffure traditionnel et en plus, vous pourrez le faire en Voltî !

HTTPS://COIFFUREO2.BE/  
Rue du Centre 84, 5590 Ciney  
Tél. 0479 25 96 56



## BRUXELLES La Zinne a **maintenu le cap**



**Cet été, la monnaie bruxelloise renouera avec son rôle de sensibilisation et d'éducation.**

Les réunions en ligne de la monnaie locale citoyenne de la région bruxelloise laissent maintenant la place à des retrouvailles entre bénévoles sur les terrasses de nos quartiers, malgré la météo peu clémente.

L'assemblée générale aura lieu le dimanche 20 juin et sera suivie d'un apéro de retrouvailles. L'été s'annonce revigorant avec un certain nombre d'activités en présentiel et ouvertes au grand public en perspective. Ce sera l'occasion pour la monnaie locale de renouer avec son rôle de sensibilisation et d'éducation. De beaux projets pour développer la Zinne sur toute la région bruxelloise s'annoncent également pour la rentrée. Mais pour mener tout cela à bien, le collectif citoyen a besoin de forces vives après cette période d'isolement. ■

## Bruxelles se déconfinne

Pour fêter la fin de cette période d'éloignement physique, tous les membres des groupes locaux, membres et sympathisant-e-s bruxellois-e-s de Financité sont invité-e-s à se retrouver autour d'une rencontre conviviale le mardi 22 juin.

Au programme : apéro, moment ludique et échange sur nos futures activités. ■

POUR EN SAVOIR PLUS :  
[WWW.FINANCITE.BE](http://WWW.FINANCITE.BE)

ENVIE DE VOUS IMPLIQUER  
OU SIMPLEMENT D'EN SAVOIR PLUS,  
CONTACTEZ VOTRE ANIMATRICE LOCALE  
[ANNE.BERGER@FINANCITE.BE](mailto:ANNE.BERGER@FINANCITE.BE)

## 100 € pour financer une autre société

f'in **common**

Pour que les entreprises d'économie sociale se développent grâce à des outils de financement du même ADN, nous avons besoin de VOUS.

Plus d'infos sur [fincommon.coop](http://fincommon.coop)

## OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE Ces jeunes vont **changer le monde**

**À Louvain-la-Neuve, il existe un groupe de jeunes qui résistent à la morosité ambiante et qui encourage à développer notre créativité et notre optimisme.**

Malgré les codes de toutes les couleurs qui ont régi l'existence des étudiant-e-s belges, les membres de l'Alterköt ne se sont pas laissé-e-s aller. Ce kot à projet néolouvaliste a réussi à organiser des activités originales qui avaient pour objectif de faire la promotion d'alternatives au système économique actuel.

Du 24 février au 3 mars, ils-elles ont commencé par organiser un grand géocaching dans Louvain-la-Neuve à la recherche de la monnaie locale, le Talent, qui circule sur le territoire. Ce jeu se déroule comme une chasse au trésor, à la recherche de « caches » (ici des « géocaches ») donnés pas positionnement satellite. Derrière chaque géocache se trouvait une question qui permettait aux participant-e-s d'en apprendre davantage sur les monnaies et le Talent, mais aussi de gagner des lots et des Talents à dépenser à Louvain-la-Neuve.

En avril, nous avons été invités à participer au jury de la Social Cup. Le concept de ce business game à finalité sociale est assez simple : en équipe pluridisciplinaire, les participant-e-s avaient 2 heures pour créer



un projet d'économie sociale apportant une solution à une problématique en lien avec les défis de notre époque.

Cette année, ce sont Charlotte, Léa, Renaud, Ling et Manuel qui ont remporté ce concours avec leur projet l'ASBL « Louvain en Saison », un potager partagé dont les surfaces seraient entretenues par les étudiant-e-s en service citoyen, en collaboration avec des personnes en situation de handicap. Les récoltes alimenteront les stocks d'un magasin social. Le prix des aliments n'est pas fixe et se basera sur la générosité ou les moyens des bénéficiaires. L'argent récolté servira à l'achat et l'entretien des outils nécessaires ainsi qu'au renouvellement des stocks de graines et autres produits nécessaires. Il serait également possible d'envisager la création de frigos solidaires



qui permettront de délocaliser la distribution afin de toucher plus de personnes qui n'auraient pas la possibilité de venir jusque là.

Charlotte, étudiante en sciences politiques, nous explique : « *il n'a pas été facile de trouver la bonne idée et de la construire en 2 heures.* » Mais pour cette étudiante, impliquée dans une organisation active dans l'éducation à la citoyenneté et à l'agroécologie, la participation à la Social Cup et la création de l'asbl « Louvain en Saison », même fictive, lui a donné des idées pour l'après. Et ça, ça nous réjouit beaucoup. ■

## EN LIGNE À la découverte des **Brawettes**

**Une soirée en ligne pour partir à la découverte de la monnaie citoyenne du Brabant wallon ouest.**

Le 29 avril, les membres de la Brawette ont organisé leur première réunion découverte de leur monnaie à destination des citoyen-ne-s de leur bassin de vie. 2 heures de réunion un jeudi soir, cela peut paraître fatigant, mais pas avec ce groupe porteur de la Brawette et des citoyen-ne-s venu-e-s de Waterloo, Braine-l'Alleud et Ittre, tou-te-s joyeuses et inspirant-e-s. Et même si on n'a pas pu échanger en face à face nos aspirations communes pour l'économie locale, les dialogues riches et ouverts ont pu avoir lieu et chacun-e est rentré-e chez soi (en fermant son ordinateur) content-e. ■

SI VOUS VOULEZ ÊTRE TENU-E INFORMÉ-E DES PROCHAINES RÉUNION DE LA BRAWETTE, ÉCRIVEZ À [LA.BRAWETTE@GMAIL.COM](mailto:LA.BRAWETTE@GMAIL.COM)

## EN LIGNE

Comprendre  
→ la dette  
en temps de  
pandémie

**En cette période où l'on parle de l'explosion des dettes publiques, il est essentiel de commencer par la comprendre.**

Avec nos deux intervenantes, membres du Comité pour l'abolition des dettes illégitimes (CADTM), Eva Betavatz et Anaïs Carton, nous avons commencé par faire le tour des gros mots. Dettes privées, publiques, créancier-ère-s, taux d'intérêts, fonds vautour, restructurations, FMI, Banque mondiale, Banque centrale européenne et investisseur-euse-s institutionnel-le-s (les fameux zinzins) sont autant de notions qu'il faut comprendre avant de se forger en avis. Nos deux intervenantes ont alors fait le lien entre les dettes des pays du sud et celles de pays du nord. Les deux sujets ont tendance à être traités différemment alors que l'on observe de grandes similitudes dans les mécanismes.

Vous pensez que rien ne peut changer ? En réalité, plusieurs initiatives existent. Eva Betavatz et Anaïs Carton nous ont présenté plusieurs initiatives pour lutter contre les injustices liées aux dettes. D'abord, les 150 économistes européens qui ont plaidé pour l'annulation de 25 % des dettes publiques nationales détenues par la BCE (lire en page 12). Mais saviez-vous qu'il existe actuellement un débat parlementaire en Belgique sur l'annulation des dettes des pays du sud et une campagne menée par plusieurs organisations belges dont le CADTM. ■



POUR EN SAVOIR PLUS :  
WWW.ANNULERLADETTE.BE



POUR EN SAVOIR PLUS :  
LESEMEUR.ORG

## ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE

## Le Semeur s'aggrandit

**La campagne de crowdfunding a dépassé les attentes : 1 600 euros ont été récoltés grâce à 39 contributions.**

Les chiffres sont encourageants pour cette monnaie locale citoyenne. Un peu plus de 35 prestataires ont rejoint le réseau et plus de 15 000 Semeurs sont déjà en circulation. Malgré le récent lancement de la monnaie (octobre 2020) et le contexte sanitaire compliqué, les bénévoles ont continué leurs efforts pour le développement du réseau, notamment sur la communication.

L'ASBL a justement lancé un financement participatif pour pouvoir investir dans différents outils de communication à destination des professionnels, comme les fameux « macarons » autocollants à coller sur les portes des établissements qui acceptent la monnaie locale ainsi que les comptoirs de change. De courtes vidéos

sont également prévues pour présenter et mettre en avant les commerces membres du réseau. Un dépliant sera également disponible chez tous les partenaires

Pari réussi pour cette campagne. Il faut bien dire que les contreparties proposées pour financer le développement du Semeur étaient alléchantes. Pour un don de 100 euros, il était possible de choisir entre un sac en tissu réutilisable, produit localement par un des prestataires comprenant un assortiment « saveurs et expériences locales » ou un rallye covoituré par 2 volontaires du Semeur pour une dégustation dans une microbrasserie et chez un-e des producteur-riche partenaire de la monnaie. Ces deux exemples illustrent en quoi les monnaies locales permettent de tisser du lien entre les acteur-rices d'une région : consommateur-riche-s, producteur-riche-s et membres effectif-ive-s du tissu associatif. ■

BOUFFIOULX **Des petits pas pour André,**  
→ un grand pas pour Financité

**Si vous habitez dans le Hainaut, vous avez peut-être déjà croisé André, le plus grand marcheur de notre organisation.**

Dans notre magazine de juin 2018, André Déthy découvre que Financité a interrompu sa collaboration avec la Libre Belgique afin de préserver son autonomie rédactionnelle. Cette décision forte nous prive alors d'une diffusion de près de 100 000 exemplaires précédemment glissés une fois par trimestre dans le quotidien. Notre article se clôture par un appel aux lecteur-ices afin de nous aider à maintenir une diffusion du magazine la plus large possible.

André voit dans ce « fait divers » un fait majeur. Financité fait ce qu'elle dit, c'est-à-dire « refuser toute compromission et préserver l'indépendance de nos propos ».



Il se jette à l'eau et, dès le numéro suivant, 100 exemplaires sont envoyés à Bouffiuoulx et André s'improvise facteur dans sa rue.

Depuis, il a pris goût à la marche tant pour ses bienfaits sportifs que pour le plaisir de découvrir son quartier durant les 4 saisons. Mais surtout, il ne cesse d'élargir son périmètre de distribution. Afin de toucher aussi des lotissements plus chics « où les gens ont sans doute un

peu plus d'épargne mais le place sans trop faire attention », André distribue maintenant 750 magazines à une belle moyenne de 3 h par lot de 250 ! Une livraison entière de magazines lui est même réservée.

Pour ne pas s'arrêter en si bon chemin, André va encore augmenter son rayon d'action mais a aussi sollicité le comité de quartier. L'objectif est de disposer d'une petite salle afin de faire une rencontre en mode « démonstration Tupperware » avec les voisin-ne-s qui reçoivent grâce à lui ce magazine, curieux-euses de découvrir au travers de Financité comment chacun-e de nous peut agir pour (ensemble) changer la finance. ■

VOUS AUSSI VOUS VOULEZ  
SOUTENIR FINANCITÉ DE MANIÈRE  
ORIGINALE, CONTACTEZ DIDIER.  
PALANGE@FINANCITE.BE

LA LOUVIÈRE **Pas de vacances pour le Lupi**

**La monnaie locale et citoyenne de La Louvière n'a pas perdu son temps pendant le confinement.**

Tout en restant active et soutenant des petits commerces, l'ASBL a noué contact avec les autorités communales afin que le Lupi puisse être intégré au plan de relance de l'économie locale mis en place par la Ville.

C'est chose faite au travers de plusieurs actions à mettre en place cet été. Premier exemple, les 25 euros (ou Lupi) de cotisations des prestataires situés à La Louvière rejoignant le réseau « Lupi » seront pris en charge par la commune, mais ces dernier-ères recevront aussi un fonds de caisse de 25 Lupi permettant de rendre la monnaie et de faire circuler ainsi la richesse locale vers les autres petits commerces ou encore la piscine et d'autres asbl communales. De plus,

après formation, plusieurs étudiant-e-s seront mis-e-s à disposition du Lupi pour soutenir le groupe dans ses efforts de démarchage (et de pédagogie) vers de nouveaux partenaires correspondant aux critères inchangés de la charte de valeur

du Lupi. Il ne nous faut donc pas de boule de cristal pour vous dire que l'été sera chaud pour ce groupe citoyen-ne-s qui se réjouit néanmoins de battre le pavé toutes les vacances. ■



PLUS D'INFO SUR  
WWW.LELUPU.BE

## LIÈGE Novacitis crée « La Menuiserie » ←



**Le premier grand projet de la coopérative se concrétise.**

Bouclage du financement du programme de rénovation des bâtiments et élargissement de la communauté de personnes et d'organisations qui donneront vie au lieu. La Menuiserie, premier centre d'entreprises en Wallonie dédié aux entreprises et acteur-riche-s de la transition, sera bientôt réalité.

D'abord via la participation active à un Groupement d'intérêt économique puis en participant au premier conseil d'administration de la coopérative, Financité a activement contribué au lancement de cette coopérative. L'assemblée générale du 3 avril dernier a élu un tout nouveau conseil d'administration exclusivement

composé de personnes volontaires engagées dans un mandat de deux ans à titre personnel. C'est une évolution importante pour la jeune coopérative.

Dès ce printemps, l'équipe programme des ateliers et des rencontres, d'abord en format « webinaire » puis lors de séances présentiels. Le but est de nourrir la réflexion et le programme de développement centré sur la création d'entreprises respectueuses du vivant. De nombreuses organisations, dont Financité, seront invitées à participer à ces événements. Plus qu'un simple lieu, « la Menuiserie » est d'ores et déjà un écosystème dynamique et solidaire centré sur la transition. ■

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER À L'ÉVOLUTION DE CET ESPACE DE 2 000 M<sup>2</sup> AU CŒUR DE LIÈGE ? RENDEZ-VOUS SUR : [HTTPS://COMMUNITY.NOVACITIS.BE/FR](https://community.novacitis.be/fr)

## Les CAF liégeoises sortent d'hibernation

Les Communautés autofinancées, petites mutuelles d'épargne, sont plus que jamais utiles suite aux conséquences sociales de la pandémie. Umoja et Progrès, deux de ces CAF, programment actuellement leurs retrouvailles avec des rencontres en extérieur. Un troisième cercle va leur emboîter le pas. ■

INTÉRESSÉ-E ?  
CONTACTER ERIC.DEWAELE  
@FINANCITE.BE

## LIÈGE Accélérer la transition en marchant

**Le groupe local de L'accélérateur de transition (Ac.T Liège) ne s'est pas laissé enfermer par les restrictions du confinement**

2020 fut une année bien difficile pour les dynamiques collectives. Outre les échanges par téléphone et les vidéo-conférences, les membres actifs de ce collectif ont organisé des rencontres par petites grappes de maximum 4 personnes. En arpenter les lieux inspirants de la ville, chacun-e apporte ses idées et les soumet aux critiques et propositions des autres membres du groupe. Un dispositif stimulant pour l'intelligence collective.

Ainsi, sur base d'un travail amorcé dès 2019, deux projets ont vu le jour. Ils sont aujourd'hui engagés dans une première phase d'exploration concrète. Les collectifs qui les portent comptent bien avancer

cet été, mais ils préfèrent valider leurs choix et consolider leur modèle de développement avant d'en faire la publicité. Suites aux prochains épisodes... Par contre, tout le chemin réalisé en termes de méthode de travail est au service de futurs porteur-euse-s d'idées à partager et à enrichir. L'accélérateur de transition est plus que jamais un laboratoire vivant et ouvert. Des espaces conviviaux pour penser et construire des projets ensemble. Des moments privilégiés pour partager savoirs et expériences. Dès cet été, l'accélérateur de transition à la sauce liégeoise se remet en route pour donner vie aux rêves les plus étonnants. ■

POUR EN SAVOIR PLUS :  
[WWW.FACEBOOK.COM/ACT.LIEGE](http://WWW.FACEBOOK.COM/ACT.LIEGE)

## ARLON Des expert.e.s du quotidien de retour au four et au moulin

**Fin avril, le groupe PPP d'Arlon rendait visite à Aubert, un boulanger passionné de Meix-devant-Virton.**

Pigés, pas pigeons ! C'est le nom du programme que nous menons depuis quelques années chez Financité et qui consiste à accompagner une série de groupes en Wallonie et à Bruxelles. Lors de ces ateliers mensuels, nous explorons différentes thématiques comme le budget, les factures, le fonctionnement des banques ou la gestion de l'argent de poche des enfants dans le but d'acquiescer d'une part, une meilleure compréhension des mécanismes économiques, mais aussi de comprendre qu'ils-elles sont des expert.e.s en gestion quotidienne. Par un partage d'expériences, de techniques ou de « trucs et astuces » l'idée est aussi de pouvoir consommer de manière responsable sans faire exploser son budget pour autant.

Depuis quelques mois, le contexte sanitaire avait plongé en hibernation le groupe que nous accompagnons à Arlon en partenariat avec l'ASBL Nature Attitude et le Plan de Cohésion Sociale. Mais, profitant d'un assouplissement des mesures, nous nous sommes retrouvé.e-s à la Ferme du Hayon à Meix-devant-Virton où Aubert pratique ce qui est pour lui une véritable passion : la boulangerie. Et attention, c'est contagieux ! Après nous avoir envoûté d'un historique boulanger « du grain au pain », nous avons eu la chance de voir le moulin en meules de pierre de la ferme et le four à pain qu'Aubert a construit de ses mains. Une visite enrichissante dont on ressort la tête pleine de projets. D'ailleurs, le mois prochain, on met la main à la pâte lors d'un atelier « levain et gestion du budget ». ■



## EN LIGNE Des leaks à la justice fiscale

**Durant le mois de mai, nous organisons en collaboration avec le CNCD-11.11.11 Luxembourg belge, un cycle de trois soirées pour découvrir et décortiquer l'idée d'un impôt équitable.**

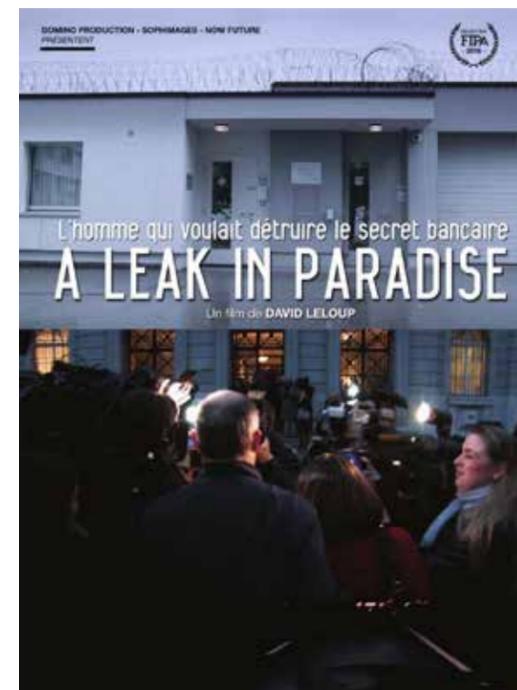
Trois soirées et trois formats pour aborder les questions de justice fiscale selon trois angles d'attaque : voilà l'idée du cycle « des leaks à la justice fiscale » organisé conjointement avec Corinne Legros, chargée de campagne pour le Luxembourg belge au CNCD-11.11.11 à l'approche du Tax Justice Day.

Pour ouvrir le cycle, nous avons eu le plaisir d'accueillir le journaliste d'investigation et réalisateur David Leloup pour un ciné-débat autour de son documentaire « A leak in paradise ». Pendant plus de six ans, le journaliste co-fondateur de Médor a suivi le combat mené par Rudolf

Elmer, un ex-banquier d'affaires et lanceur d'alerte, contre un système bancaire aux pratiques mafieuses. Après avoir regardé le film par écrans interposés, la soixantaine de personnes présente a pu échanger avec notre invité sur les questions d'évasion fiscale, de leaks, de protection des lanceurs d'alerte et de l'évolution des législations nationales et internationales en la matière.

Des discussions importantes que nous avons poursuivies lors des deux autres soirées du cycle, durant lesquelles nous avons questionné d'abord les rouages d'un système basé sur la dette et avons ensuite fait le point sur les enjeux actuels et les perspectives d'une justice fiscale au niveau belge et européen. ■

POUR ALLER PLUS LOIN :  
[WWW.CNCD.BE/SEMAINE-D-ACTION-POUR-LA-JUSTICE-FISCALE](http://WWW.CNCD.BE/SEMAINE-D-ACTION-POUR-LA-JUSTICE-FISCALE)





## Vous voir en vrai

**Vous l'avez peut-être remarqué, notre agenda propose de plus en plus d'activités « en vrai ».**

Si notre programme en ligne reste bien fourni, avec notamment le cycle « Plan B pour la BCE » (un travail de vulgarisation sur les enjeux des banques centrales) ou les « J'ai écrit pour vous » qui vous donnent l'occasion d'écouter des auteur-ice-s présenter leur travail, la situation sanitaire nous permet d'envisager des événements en présentiel.

Nous avons hâte de vous retrouver en extérieur pour des ballades, sous un préau ou à l'abri de nos tonnelles pour ensemble, changer la finance, sans écran interposé.

## Fumée blanche pour « J'ai lu pour vous »

**Un vendredi par mois, un-e animateur-riche de Financité propose sur le temps de midi une pause lecture en public.**

Celle-ci ne se veut pas une critique littéraire mais une invitation à oser lire certains auteur-ice-s dont le CV (ou simplement le titre du livre) peut parfois faire craindre un ouvrage assommant ou réservé à des spécialistes.

Ce 23 avril, nous sommes sorti-e-s des sentiers battus en abordant un auteur que nombre d'entre nous n'imaginaient pas faire apparaître dans notre planning. En effet, l'ouvrage présenté sur proposition d'une de nos membres actives, était la dernière encyclique du Pape François « Fratelli Tutti » (Tous frères) parue en octobre 2020. Quoi de plus normal pour nous, d'inviter cette membre à monter elle-même au balcon

et se prêter au jeu du résumé pédagogique de ce texte aux très nombreux accents économiques. C'est donc Françoise qui a animé ce « J'ai lu pour vous ». Vu sa présence régulière à nos activités mais aussi ses nombreuses lectures et autres activités sur le sujet, nous n'avons même pas eu besoin d'un miracle pour que cette expérience soit très positive et nous conforte dans l'idée que vous puissiez, vous aussi, nous faire des propositions de livres faisant peut-être moins partie de nos référentiels économiques.



© Mazur/catholicnews.org.uk



## Nouvelle collègue

Encore en télétravail, nous avons accueilli Pauline Masquelier (pauline.masquelier@financite.be) qui vient renforcer notre équipe de juristes. Pauline accompagne les entreprises à la recherche de financement et fait partie de l'équipe du label de finance solidaire Financité & FairFin. Bienvenue à elle !

# Oui, mais...



**Indépendant de la rédaction, le Comité de lecture du Financité magazine, des gens comme vous, réagit à un contenu paru récemment.**

**S'il s'agissait de mon compte en banque, je serais probablement aussi enthousiaste.**

On a dépassé le million s'exclame Nicolas Franka, coordinateur du développement des monnaies locales et citoyennes (MLC) ! Mais si on compare ce montant à la masse monétaire en circulation, on se rend compte que la marge de progression des MLC est encore large.

Pour en favoriser le développement, certaines MLC se tournent donc vers les solutions digitales. Plus besoin de ces billets rigolos dans le portefeuille. Mais n'est-ce pas un miroir aux alouettes ? Les MLC ne risquent-elles pas, en recourant au tout-technologique de reproduire les politiques bancaires qui mènent à l'exclusion et à la déshumanisation ?

Accroître le nombre de prestataires permet également une meilleure circulation des MLC. Ne serait-ce pas tentant



**Page 27 du magazine de mars 2021**

d'assouplir un peu les critères d'éligibilité et accepter dans le circuit des commerçant-e-s qui répondent presque à la charte d'engagement ? D'ailleurs, qui fixe ces valeurs, qui en contrôle le respect ? D'une monnaie à l'autre, les pratiques divergent.

À chaque utilisateur-riche de se renseigner, mais ne serait-il pas temps d'avoir une démarche et des engagements communs ?

Et quand tu nous expliques, Jonas, que certaines communes souhaitent que la validité de leurs chèques de relance convertibles en MLC soit limitée à leur propre territoire, nous avons le sentiment que l'idée d'une monnaie éthique et locale, mais aussi solidaire a peut-être un peu été oubliée.

Si l'essor actuel des MLC semble leur promettre un futur radieux, entre volonté de croissance et fidélité aux idéaux de départ, elles devront veiller à ne pas y perdre leur âme. ■

Le comité de lecture

**VEILLE**

**NOUS**

**1 MOIS GRATUIT**

**ON SUR !**

**La POLICE doit-elle tout savoir pour notre bien ?**

Rendez-vous sur  
**hypersurveillance.medor.coop**

**MÉDOR**

Média belge d'investigation.  
Indépendant. Inclusif. Participatif.

## Éphéméride Financité

**14 septembre** : Prochaine session de la Financité Academy

\*!?!☆⚡:)



**ERIC  
DEWAELE**

# Le réveil des « Moutruches »

La « moutruche »<sup>1</sup> est le fruit des amours entre un mouton et une autruche. Moutons parce que nous sommes priés de suivre le troupeau et « autruche » parce qu'il est vivement conseillé de s'enfourer la tête dans le sable.

L'immense succès du coronavirus est avant tout le fruit de notre modèle de déve-

— Nous allons enfin retrouver la croissance tant attendue. Dans l'Écho du 15 février 2021<sup>2</sup>, un journaliste visionnaire comparait nos années 20 à celles du siècle passé. Nous allons vivre le retour des « années folles ». Dès lors les conseils d'investissement sont clairs : il faut investir dans les spiritueux, les multinationales de la bière, les sociétés pharmaceutiques, les compagnies aériennes... Logique, on achète quand la valeur de l'action est basse, juste avant qu'elle remonte. Au fond, les crises sont nécessaires. Les rabat-joie souligneront que le siècle dernier, la fameuse décennie s'était terminée par un crash financier majeur, une crise, puis l'ascension fulgurante d'un petit dictateur moustachu très très nuisible pour l'humanité. Mais bon, « espérons que cela n'arrivera pas », concluait l'auteur.

Grâce au confinement, nous avons accéléré vers un monde nouveau. Chacun vit seul à l'abri de son écran. Le commerce en ligne explose : des milliers de camionnettes sillonnent nos rues et les avions cargos animent nos nuits. Nos pizzas circulent sur le dos de jeunes esclaves cyclistes pour arriver à nos portes. Commandes, paiements et géolocalisations révèlent nos nouvelles façons de vivre. Et toutes ces données, dûment traitées par des machines, sont de nouveaux trésors. Que du bonheur... Heureusement, il y a le RGPD<sup>3</sup>, pas de soucis, tout est sous contrôle.

loppement, caractérisé par une absence totale de respect pour le vivant. Plantes et arbres, animaux et humains... Tout est exploité au maximum. La cupidité est la règle. La responsabilité et le respect du bien commun sont des entraves au rendement. « *Nous sommes la nature qui se défend* », scandaient les jeunes manifestant-e-s pour le climat. Greta Thunberg a crié leur colère à l'ONU. « *C'est beau de voir des jeunes qui s'engagent* ». Applaudissements, sourires embêtés voire émus, mais, au fond, tout le monde s'en fout, ou presque...

Pourtant, beaucoup d'entre nous savent que le retour de la croissance économique largement soutenue par l'argent public, sera suicidaire puisqu'il se satisfait de quelques aménagements tout à fait marginaux. Les premiers effets des changements climatiques se font sentir, mais nous sommes tou-te-s prié-e-s d'activer notre fameux « pouvoir d'achat ». Vive les boutiques en ligne. « *Big Brother sait ce que tu aimes* » et les vacances en avion dès que possible. Mais attention, chacun dans sa bulle, ne la ramenez pas avec des mouvements sociaux, il faut d'abord renouer durablement avec la croissance.

Juste quelques lignes simplement partagées pour réfléchir ensemble... Quoi, ensemble, proches les uns des autres, sans distanciation sociale, à visage découvert ? Ressentir la chaleur humaine ? N'y pensez même pas... Trop dangereux, trop risqué, carrément subversif. À quand le réveil des moutruches ? Aurons-nous la force et l'audace de créer des bras de levier réellement responsables et solidaires ? Nous avons 10 ans affirment les optimistes... ■

1. J'emprunte l'image de cet animal fantastique à un ami nommé Paco, un homme intelligent qui soigne sa marginalité avec beaucoup de soin et d'intelligence.
2. L'Écho en ligne du 15 février 2021 – Comment profiter du retour des « années folles » en Bourse – Serge Mampay
3. Règlement Général sur la protection des données

